

CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD

Séance publique du mercredi 22 juin 2016 à 19h00
Openbare zitting van woensdag 22 juni 2016 te 19u00

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La séance est ouverte.
De zitting wordt geopend.

M. le Président :

Donc si je peux demander à tous les Conseillers de s'installer rapidement de façon à ce qu'on puisse voir les votes.

Mme la Bourgmestre :

Tant qu'il y a le quorum on poursuit.

M. le Président :

Donc nous avons un premier point qui concerne les Affaires juridiques le survol aérien de Bruxelles, avec l'action en cessation environnementale introduite par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale avec une requête en intervention volontaire et autorisation d'ester en justice.

Est-ce que vous êtes d'accord d'entrer ce point à l'ordre du jour ?

Le deuxième, ce sera l'Urbanisme avec le PPAS 6D avec la demande d'approbation au Gouvernement et le troisième point sera le point 93 également un point de l'Urbanisme avec le règlement communal d'urbanisme zoné pour la Place communale avec une demande d'approbation au Gouvernement et le quatrième et dernier point concerne les Propriétés communales avec la vente de boxes de garages communaux qui sont situés au Boulevard Louis Mettwie en sous-sol des complexes du Domaine Fleuri.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Merci Monsieur le Président, je vais parler vite. Le point 92, c'est bien le projet du Scheutbosch et de l'avenue des Tamaris, le PPAS 6D Mod bis là ?

M. l'Echevin Mahy :

Belle au Bois Dormant-Scheutbosch.

Mme Piquard :

Belle au Bois Dormant Scheutbosch. On ne peut pas le reporter ? Il y a un délai ? On n'a pas eu l'occasion d'en prendre connaissance.

M. le Président :

Est-ce que je peux demander d'allumer le micro de Monsieur Mahy, s'il-vous-plaît.

M. l'Echevin Mahy :

Nous avons déjà fait une présentation de ce point en Sections réunies.

Mme Piquard :

Oui, il y a quelques mois, je me souviens mais pourquoi là, maintenant ?

M. l'Echevin Mahy :

Parce qu'on fait une demande d'approbation au Gouvernement. C'est la suite logique de la procédure du PPAS.

Mme Piquard :

Je suis d'accord, mais pourquoi il y a marqué Mod bis ? Ça veut dire modification bis ?

M. l'Echevin Mahy :

Non, c'est ce qu'on a présenté en Sections réunies.

Mme Piquard :

Oui, mais il y a de ça déjà quelques mois et je pensais qu'on aurait eu le temps de se rafraîchir la mémoire.

M. le Président :

Est-ce qu'on peut accepter la mise à l'ordre du jour en urgence de ces quatre points ?

Le Conseil vote l'urgence, à l'unanimité, l'ajout de quatre points ne figurant pas à l'ordre du jour de la séance.

De Raad stemt de dringendheid eenparig voor de toevoeging van vier punten die niet aan de dagorde van de zitting verschijnen.

Questions posées par Monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVDA, et par Monsieur Ikazban, Conseiller communal PS, relative à la suppression des cours de natation en première et deuxième primaire.

Vraag gesteld door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVDA, en door Mijnheer Ikazban, Gemeenteraadslid PS, betreffende de afschaffing van de zwemlessen in het eerste en het tweede leerjaar.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Les infos, nous avons entendu à la COPALOC du vendredi 10 juin qu'une proposition a été évoquée pour supprimer les cours de natation pour la première et deuxième année du primaire en même temps qu'avec un projet de privatisation de bus scolaire et c'est quelque chose qui dans son ensemble, après des autres mesures que nous avons déjà connues des mesures dont on entend qu'on les projette pour faire des économies dans l'enseignement, on a déjà eu les garderies payantes, on a promis une qualité et on nous assure que la réalité, la qualité n'est pas assurée. Maintenant on voudrait enlever pour des mesures d'économie, la possibilité aux gamins...

M. le Président,

Monsieur De Block, on est dans une question d'actualité et pas dans une interpellation.

M. De Block :

Oui, je donne le contexte.

M. le Président :

Je vous rappelle le règlement qui donne bien quinze minutes à l'ensemble du Conseil communal pour régler toutes les questions d'actualité. Donc posez votre question, toute la soupe autour n'est pas spécialement nécessaire.

M. De Block :

J'ai la parole, et tant que j'ai la parole, dans le contexte, je peux continuer sans que vous m'interrompiez.

C'est dans l'ensemble des économies, que dans le contexte actuel, on ne peut pas accepter, c'est totalement inacceptable de couper dans l'enseignement, dans notre jeunesse.

Je voudrais poser quelques questions à Madame la Bourgmestre, parce que dans la presse, on dit que cette proposition qui a été évoquée à la COPALOC n'existe pas, alors que deux personnes ont bel et bien confirmé qu'à la COPALOC, elle a été énoncée et appuyée par Madame la Bourgmestre, la majorité qui l'a d'une façon ou une autre confirmé sur Facebook.

Donc je voudrais vous demander, est-ce que oui ou non l'année prochaine, les cours de natation vont continuer à être organisés, à être offerts pour les premières et deuxièmes primaires dans les écoles communales ? Est-ce que oui ou non il existe un plan de privatiser le transport scolaire, des bus scolaires qui servent pour les allers retours à la piscine, aussi pour les PMS mais aussi pour les sorties à Bergendal ou aux ateliers de théâtre, par exemple, à la Maison des Cultures ?

J'ai entendu que dans la même présentation on évoquait un doublement de trajet du transport scolaire vers la piscine. On évoquait même que le tarif que les parents devraient payer pour la natation augmenterait et je voudrais demander au Collège quelle est sa position parce que j'ai l'impression que ça n'a pas été discuté avec tous les membres du Collège, et je voudrais en tout cas vous demander ce qu'il en est. C'est une activité qui n'est

pas chère du tout pendant les vacances, de pouvoir aller à la piscine, de profiter de la piscine au moment que d'autres partent en vacance et que d'autres ont besoin de ça.

M. le Président :

Monsieur De Block je vais...

M. De Block :

J'ai fait une petite enquête...

M. le Président :

Non Monsieur De Block, je vais céder la parole à Monsieur Ikazban. Non, ce que vous avez, ce sont des questions et vous donnez les réponses.

Monsieur Ikazban vous avez la parole.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, je voudrais également, par rapport aux problèmes des cours de natation de piscine dans les écoles, la presse évoque la suppression des cours dans les écoles, la suppression de manière surprenante parce qu'évidemment c'est quelque chose qui me semble être un problème, si c'est le cas.

Je voudrais simplement rappeler qu'on a une piscine qui est fraîchement rénovée, qui a coûté des millions en rénovation et je pense qu'on a une piscine dont on peut être fier aujourd'hui et qu'on a aussi chez les enfants en dessous de douze ans, je pense, qu'on a à Bruxelles quasi trois enfants sur cinq qui n'apprennent plus à l'école à nager. Je pense qu'on n'est pas loin de ce pourcentage-là. Ceci est pour indiquer oh combien le cours de natation est important pour nos enfants et je pense que c'était lors d'un Conseil communal ou on a évoqué un jour cette activité natation, où à la fois le cours de natation est quelque chose d'extrêmement important au niveau sportif, mais c'est aussi un élément de socialisation. Vous imaginez tous les enfants qui ne vont plus, qui ne peuvent plus aller à la piscine ou qui évitent toutes les activités qui sont en lien avec la natation que ce soit pendant les vacances ou en dehors, donc il faut savoir oh combien l'activité piscine est une activité piscine extrêmement importante et une activité qui peut exclure certains enfants quand ils ne savent plus nager.

Evidemment, nous souhaiterions savoir s'il est vrai que les cours vont être supprimés. Vous aurez compris que c'est quelque chose qui reste problématique et inacceptable pour nous et comme on ne peut pas vous interroger sur vos intentions, donc je voudrais vous demander est-ce que vous avez déjà pris cette décision oui ou non premièrement et deuxièmement je voudrais vous demander puisqu'on ne peut pas interroger le Collège sur les intentions, est-ce que l'année prochaine nos enfants dans les écoles auront encore l'activité piscine tout simplement ? Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Très brièvement, je vais vous rappeler que la réglementation sur l'organisation de l'enseignement subventionné prévoit que les élèves doivent avoir acquis la compétence de nager en fin de sixième primaire.

A Molenbeek, il est prévu depuis de nombreuses années que les élèves ont deux périodes de gymnastique chaque semaine et en plus, ils vont à la piscine pour deux périodes, une semaine sur deux. Etant donné que le déplacement à la piscine prend du temps cette séance de natation est organisée sur deux périodes. Ce cours est organisé sur des fonds communaux. Ainsi la Commune a pris à charge jusqu'à deux emplois pour organiser la natation. Nous faisons toujours nos choix en fonction des critères qui sont strictement pédagogiques dans l'intérêt de l'enfant. Il n'y a donc jamais été question de supprimer l'activité piscine pour les enfants de première et deuxième primaire. En effet elle a toute son importance sur le plan de l'éveil et de la maîtrise de soi. De plus, il s'agit d'un vecteur d'égalité, beaucoup de familles n'ayant pas la possibilité de proposer une activité de natation à leurs enfants. Malgré les difficultés financières de la Commune et la nécessité de prendre des enseignants à charge, nous allons évidemment maintenir l'activité natation pour les enfants de première et deuxième primaire au même rythme que précédemment. Cela est tout à fait fondamental.

En ce qui concerne le transport scolaire, nous disposons actuellement de quatre bus conduit par trois chauffeurs. Cette flotte est vieillissante et sa gestion est extrêmement onéreuse. Ainsi, à titre d'exemple, en 2015 les dépenses de simple entretien et de petites interventions de ces cars ont représenté quinze pourcent du budget annuel alloué à la réparation pour l'ensemble de notre charroi qui s'élève à cent véhicules. A ces frais, s'ajoute l'ensemble des prestations de main d'œuvre en plus des pièces qui doivent être remplacées et il y a également le salaire des chauffeurs et les coûts de carburant.

En outre, l'immobilisation, ce poste de chauffeur en inactivité des écoles non desservies et donc nous, nous souhaitons évidemment que les écoles puissent bénéficier de cars pour leurs activités. Cela nous semble essentiel. Nous avons constaté que parfois, pour des raisons d'absence ou des raisons de pannes, le bus n'arrive pas à temps ou le bus ne peut pas desservir comme le souhaitent les directions d'écoles et les enfants. Ici, étant donné l'âge et l'état des véhicules, les coûts de gestions techniques et humaines, les frais d'entretiens et de réparations à prévoir, nous étudions dans le cadre du budget 2017 différentes pistes. Celles-ci doivent garantir un service continu sans risque de pannes ou d'indisponibilité des chauffeurs. Donc le choix que nous ferons de toute façon assurera le maintien de l'emploi des chauffeurs au niveau communal. Ainsi pour l'année 2016/2017 nous fonctionnerons avec deux bus opérationnels et je peux vous rassurer que ce sera suffisant pour desservir les écoles et assurer les déplacements vers la piscine, mais nous encourageons également les écoles à utiliser les transports en commun. Je vous rappelle que les enfants jusqu'à l'âge de douze ans disposent d'un pass gratuit sur les transports publics et que c'est aussi une activité pédagogique en soi que d'apprendre à des enfants accompagnés par des enseignants et par des animateurs, des éducateurs d'apprendre à pouvoir se déplacer dans la ville et aller dans d'autres quartiers.

Nous avons également fait une enquête, sur les dix-neuf communes bruxelloises, il y a encore trois communes qui organisent exclusivement les transports communs. Les autres communes ont soit un contrat exclusif avec des sociétés de car, soit elles conventionnent en fonction de leurs besoins et donc cette tendance traduit une réalité, à savoir que la gestion de transport scolaire présente des difficultés pratiques ne répondant plus aux besoins des écoles avec des projets pédagogiques qui sont de plus en plus ouverts vers l'extérieur. En effet, vous savez et vous l'avez d'ailleurs cité, les déplacements des enfants sont de plus en

plus fréquents et en conclusion, je tiens à démentir vos propos. Oui, les activités de natation pour les première et deuxième primaires sont maintenues. Quant au prix de l'activité, aucune décision n'a été prise, mais à titre d'information, vous devez savoir que la participation demandée n'a pas été modifiée depuis 2010 et ce, malgré l'augmentation constante des coûts et qu'aujourd'hui cette contribution couvre moins de la moitié des frais matériels pour la Commune. Oui, nos cars sont entretenus. Ils font l'objet des réparations nécessaires. Non, les services des transports scolaires ne seront pas supprimés, mais au contraire garantis pour l'avenir sans risque de devoir annuler des activités faute de car ou de chauffeur disponible. Nous étudions la faisabilité. De toute façon, il y aura toujours un transport scolaire assuré directement par la Commune, mais il y aura aussi, si sur le plan budgétaire c'est une offre intéressante, il y aura la possibilité de faire appel à des caristes extérieurs.

Il ne s'agit pas d'une privatisation comme vous l'entendez Monsieur De Block, il s'agit simplement d'une externalisation ou modernisation des services comme ça se fait auprès de très nombreux pouvoirs organisateurs. Je sais que vous avez des difficultés à vous lancer vers le futur et que vous préférez en rester au collectivisme d'antan, mais c'est une réalité qu'il faut prendre en considération et donc nul besoin d'attirer les craintes des parents ni en lançant des rumeurs qui ne sont pas fondées. J'espère vous avoir rassurés.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

J'entends des excellentes choses aujourd'hui. Entre la réunion de la COPALOC de vendredi et maintenant, je vois que la majorité a mis l'évènement au diapason. Je pense que c'est une bonne chose. On restera vigilant parce que je pense qu'une des choses sur lesquelles on devra faire attention, c'est que le maintien de ces cours de natation ne se fera pas en dépit d'autres investissements, d'autres engagements, que l'enseignement molenbeekois doit faire aussi par rapport à la médiation ou un investissement plus important.

Par contre en ce qui concerne les bus, si vous dites que le futur, c'est se projeter dans une tendance de privatiser plus, où en fait il y a déjà certaines communes qui comptent revenir sur l'extériorisation parce qu'il y a eu des problèmes à plusieurs reprises, des bus qui ne venaient pas, des bus qui n'étaient pas à la hauteur des mesures sécuritaires et donc vous le savez, vous étiez à cette réunion de la COPALOC où des syndicalistes vous ont averti de plusieurs sociétés qu'il fallait exclure du marché public, je pense que la réponse était qu'on ne pouvait pas exclure les sociétés auparavant, c'est après qu'on doit faire les critiques. Donc, non, ce n'est pas une modernisation, quant au niveau de l'enseignement un service public compte ou commence à comptabiliser les frais réels et qu'en fait les frais payés par les parents ne couvrent pas l'entièreté des frais, c'est la définition même d'un service public. Si on devrait réfléchir selon cette logique-là, l'enseignement coûtera la peau des fesses à tous les parents, même s'ils ne paient que la moitié. C'est exactement pourquoi la société choisit d'investir un service public pour qu'aussi, le transport vers la piscine qui devrait être calculé à l'intérieur de ce service public, serait gratuit, ce qui n'est pas le cas maintenant. Je pense que ce n'est pas du tout un retour en arrière. Je pense qu'une gratuité garantie par la constitution est à développer pour une modernité, et pas un recul organisé ou effectivement les frais pour les bus scolaires vont augmenter et donc on s'opposera à cela.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, je suis satisfait par une grande partie de la réponse qui a été donnée et je constate finalement que poser des questions pendant un Conseil communal, c'est utile parce que si on ne vous avait pas parlé des rumeurs, puisque ça avait été discuté, c'est un fait, donc je pense qu'ici on n'est pas devant des rumeurs, on est devant des éléments qui ont été évoqués, discutés.

Néanmoins, je suis satisfait par une grande partie de la réponse qui tente à essayer de rassurer, mais néanmoins un petit bémol quand même, je suis inquiet par la fin de votre explication, comme le diable se cache très souvent dans les détails, je suis inquiet quand vous parlez des transports et des bus, des modifications à ce niveau-là.

Je rappelle quand même, que même si le transport en car n'est pas le transport idéal à tout point de vue c'est ce qui permet aujourd'hui de traiter équitablement tous les enfants de Molenbeek, quelles que soient leurs écoles, quelles que soient leurs situations géographiques dans l'école. Vous pensez bien qu'au niveau géographique, les écoles qui sont tout près de la piscine pourraient aller à la piscine plus facilement et perdre moins de temps, mais ceux qui n'auraient pas droit au transport et ça veut dire ceux qui viennent de l'école 7, de l'école 1 etc., enfin les écoles du Molenbeek historique, là pour moi, il y a un double problème et j'attire votre attention sur le fait, qu'attention par rapport à votre logique, la logique que vous avez expliqué à la fin, attention parce qu'il y a un effet pervers derrière tout ça, c'est qu'il y a une partie des enfants et notamment les enfants dans les quartiers plus populaires, plus historiques de la commune auraient moins accès à la piscine, puisque c'est un trajet plus long puisqu'ils vont perdre plus de temps et je sais qu'on a souvent tendance à annuler le cours de piscine dans ce cas-là.

Alors, dernière remarque, c'est une remarque qui revient très souvent, de grâce j'aimerais bien qu'on arrête à chaque fois que vous justifiez une décision ou argumentez, on essaie toujours de ce comparer aux autres communes. Molenbeek, ce n'est pas les autres communes. Nous sommes une commune à part, nous sommes la plus belle commune, mais nous avons aussi la population la plus fragile et la plus pauvre et je pense que la comparaison n'est pas raison dans ce cas-ci, on a un service de qualité qui a toujours existé on peut l'améliorer, le renforcer, mais il ne faut pas du tout reculer par rapport au service public que nous offrons. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Question posée par Monsieur Ikazban, conseiller communal PS, relative au dossier football et aux jeunes.

Vraag gesteld door Mijnheer Ikazban, gemeenteraadslid PS, betreffende het voetbaldossier en de jongeren.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je vous cède à nouveau la parole pour la question que vous avez introduite par rapport au dossier football et aux jeunes et je voudrais excuser Monsieur Achaoui qui avait également introduit une question d'actualité sur le sujet et qui a malheureusement dû s'absenter pour des raisons privées.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, la presse évoque à nouveau le dossier football et le dossier, le énième feuilleton RWDM-White Star. Je trouve dommage qu'on doive encore constater qu'il y a des problèmes, des polémiques et je pense quand même qu'avec tous les feuillets qui ont eu lieu dans ce Conseil communal et par rapport à ce dossier sur lequel je ne reviendrai pas et où je rappelle quand même que c'est toujours la Commune qui est à nouveau ternie, je pense qu'il me semblait qu'on était tous et toutes d'accord sur l'importance des jeunes et de l'avenir des jeunes finalement, quel que soit la couleur de leur maillot et on doit en rien obliger des gamins à choisir un club, choisir la couleur de leur maillot. Ce qui est important, c'est de permettre de poursuivre leurs activités favorites. Voilà, Madame la Bourgmestre, Monsieur l'Echevin, on entend de tout dans la presse, on évoque toute une série de choses, toute une série de problèmes, et moi je n'ai pas souvenir depuis les quelques années où je suis en politique ici à Molenbeek-Saint-Jean, je n'ai pas de souvenir en tout cas d'assister et de voir dans la presse des polémiques liées aux répartitions d'horaires, de terrains, de stades et autres. Est-ce qu'il est possible d'avoir une fin de ce feuilleton, d'avoir une fin à ce feuilleton pénible, parce que je pense qu'on a beaucoup de choses à faire et beaucoup d'autres dossiers à aborder ici, que juste le dossier football, où malheureusement ce sont les jeunes qui en subissent les conséquences et j'aimerais savoir ce que vous allez faire pour solutionner ce problème et qu'allez-vous faire surtout pour garantir une équité et une égalité de traitement dans ce dossier qui devient tristement pénible pour la commune, à la fois samedi on a eu droit à une superbe opération, qui je pense en terme d'image pour la commune est merveilleuse et magnifique, à la fois reconnaissons tous ici que ce genre de dossier n'est pas du tout une image positive pour la commune.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

M. la Bourgmestre :

Quitte à me répéter, pour ma part, je défends une position juste et équitable pour tous les clubs.

En ce qui concerne l'entretien du stade, à l'heure actuelle, nous n'avons aucune réaction. Excusez-moi, je croyais qu'on allait joindre les questions.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Ce sont des questions différentes. Il y en a une qui concerne l'utilisation des terrains du Sippelberg et l'autre c'est le Stade Machtens donc je ...

Allez-y Monsieur Vossaert, s'ils ont tout préparé, je vous donne la parole.

M. Vossaert :

Moi, j'interpellais sur le fait qu'à travers un reportage on avait vu qu'il y avait au niveau du stade Edmond Machtens un manque d'entretien ou une absence d'entretien des installations et donc je m'intéressais de savoir un petit peu ce qui avait été pris comme mesure. Ici l'occupant principal White Star avait fait ou rien fait pour veiller au bon entretien des installations, est-ce qu'il y a un autre club qui est visé aussi par ce manque d'entretien, et je faisais le lien également avec, comme Monsieur Ikazban l'expliquait, avec l'actualité, l'avenir des jeunes et surtout du football à Molenbeek et donc on avait eu des déclarations suite au refus de la licence du White Star du manager du Club qui était un peu flou sur l'avenir même de ce club et donc je m'interrogeais sur la pérennisation de ses activités et voir un petit peu au niveau de l'Ecole des Jeunes ce qu'il en était, et là, forcément je rejoins ici ce que Monsieur Ikazban dit, c'est qu'il est temps de pouvoir atterrir. Je voulais objectiver au mieux les choses, faire en sorte qu'on puisse trouver un terrain d'entente entre les différentes écoles de jeunes, pour qu'il y ait la meilleure répartition et qu'on le dise aussi, c'est qu'on ne doit pas forcer l'un ou l'autre à aller dans tel ou tel club. Le but, c'est de garantir le traitement sur un même pied d'égalité, et donc de voir un petit peu ce qui était prévu au niveau du Collège et est-ce que vous aviez pensé à des solutions, notamment par rapport à ce fameux terrain C, et cette problématique de l'éclairage. Je vous remercie.

M. la Bourgmestre :

Désolée, je pensais que les deux questions étaient réunies dès le départ et donc, il y a deux aspects qui ont été abordés. D'abord l'entretien du stade. Donc, le problème actuel, c'est qu'il n'y a pas de réaction du White Star et donc la Commune a envoyé des courriers, mais le club ne donne plus signe de vie, et ceci rend compliqué la gestion du Stade Machtens puisque nous sommes face à un locataire qui est soumis à un contrat d'occupation et qui à mon sens ne remplit pas ses devoirs en ce qui concerne l'entretien des terrains et de ses abords, ce qui handicape la Commune et le RWDM, qui doit préparer la saison nouvelle. Toutefois nous ne restons pas les bras croisés, et donc des ouvriers se sont rendus à plusieurs reprises pour effectuer des nettoyages des lieux et des quelques travaux d'entretien.

En ce qui concerne l'occupation des terrains, j'entends tout et son contraire, puisqu'il y a quelques semaines, le White Star se voyait vidé de son Ecole de Jeunes. On m'avait dit que si le White Star ne pouvait pas évoluer en division 1, il y aurait 600 jeunes qui se trouveraient à la rue. Maintenant, j'entends dire qu'il y a plus de 600 jeunes qui vont jouer et qu'il y a une liste d'attente de mille joueurs, et de son côté, le RWDM lui avance un chiffre de quatre cents joueurs, et donc pour dépasser cette querelle de chiffres comme on l'a évoqué, il serait intéressant que l'Union Belge donne les chiffres des joueurs inscrits aux compétitions et le nombre d'équipes. Il semblerait que l'Union doit fournir pour le mois de juillet ces données, lors de la constitution des championnats et donc il ne serait pas possible de communiquer ces chiffres au préalable, mais on pourrait considérer que les clubs eux-mêmes auraient la possibilité de donner à la Commune ou à Molenbeek Sport ces chiffres et à notre sens, sur base des nombres de jeunes, il faudrait assurer une répartition équitable des terrains, mais ça ne semble pas évident aujourd'hui même, et ça, je l'ai bien compris, les évidences ne semblent pas toujours être comprises dans le milieu du foot.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

En complément de ce qui vient d'être dit, je voudrais rétablir la réalité des choses. Comment est-ce que et on a pu l'expliquer tout à l'heure, pour la plupart des Conseillers qui étaient présents au sein de notre assemblée générale de Molenbeek Sport, comment est-ce que les choses fonctionnent, comment est-ce qu'on gère notre infrastructure et ici, par rapport à cette énième polémique qu'on n'a pas voulue, mais qu'on nous a imposée, il s'agit simplement d'une nouvelle structure qui cherche des terrains pour pouvoir encadrer un certain nombre de jeunes dans le milieu du foot. Pour ne pas la citer, c'est l'Ecole des Jeunes du RWDM. Il est clair que leur venue et leur développement s'est accéléré après qu'on a pu entendre et lire dans la presse qu'il y avait des risques que le White Star arrête ses activités, mais entretemps, il faut savoir que les responsables du White Star, mais aussi les différents occupants de la structure ont annoncé qu'ils continuaient leurs activités, et chose unique qui est une véritable première pour Molenbeek Sport c'est que pour le White Star nous avons demandé des documents officiels qui émanent des Fédérations pour s'assurer que des contacts avaient été pris et que des jeunes avaient été inscrits, ce qui était le cas. Donc nous nous trouvons dans une situation où une nouvelle structure qui veut s'installer dans les infrastructures de Molenbeek Sport, alors que le nombre de terrains est relativement limité. Il faut savoir que tous les terrains disponibles ont été octroyés au RWDM, mais ça reste insuffisant et nous sommes en train d'exploiter des pistes pour encore plus permettre à des équipes du RWDM de pouvoir jouer, mais il est clair que nul n'est tenu à l'impossible et que les éléments de références que nous allons prendre en considération, Madame la Bourgmestre l'a rappelé, ce sont les chiffres officiels des Fédérations puisqu'il y a plusieurs Fédérations qui interviennent, qui vont faire que nous allons arrêter définitivement l'octroi des terrains, même si pour le White Star, les conventions ont été signées, il est clair que nous avons prévenu le White Star et tous les occupants des infrastructures, que dorénavant nous n'accepterons plus que des Clubs louent de terrains, et ne les occupent pas. Nous avons dans d'autres infrastructures et plus particulièrement dans les salles de mini foot des clubs qui louent des terrains mais qui ne viennent pas deux, trois, quatre, cinq fois par an et qui pénalisent ainsi certains clubs qui n'ont pas accès aux infrastructures. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et qui pourraient, s'ils étaient résolus, faciliter les choses, c'est par exemple Monsieur Vossaert l'a rappelé, c'est le fameux éclairage du terrain C. Dès que celui-ci sera résolu, je pense qu'à l'ordre du jour de notre Conseil, il y a un point qui va enfin permettre de débloquer la situation au niveau du Machtens. Ca permettra un certain nombre d'équipes d'émigrer du stade du Sippelberg vers le Machtens et évidemment ces créneaux horaires seront mis à disposition de l'Ecole des Jeunes du RWDM. C'est pour ça que dans les différents échanges que j'ai eu avec le Président du RWDM, je lui ai proposé dès le premier contact que nous avons eu de se mettre dans une posture d'accepter une année de transition, où non seulement nous mettrons à disposition les terrains disponibles pour son école, parce qu'il faut savoir que toute une série d'activités sont déjà développées sur les infrastructures de Berchem-Sainte-Agathe et aussi durant cette année pouvoir, en mettant l'énergie qu'il faut, libérer le terrain C, libérer des terrains qui permettraient, je pense, de faire en sorte d'offrir aux Molenbeekois un maximum d'encadrement footballistique, parce que c'est, je dirais, une des pratiques sportives qui a le plus le vent en poupe ici à Molenbeek, mais il est clair de rappeler, et là je l'ai dit tout à l'heure, au niveau des assemblées générales qu'il n'y aura pas de privilège, qu'à aucun moment nous n'accepterons de retirer des horaires à des clubs qui sont déjà en activité et pour certains, depuis de très nombreuses années. Il faut simplement

essayer de trouver un compromis pour faire en sorte qu'il y ait un maximum de clubs qui soient satisfaits et qu'on puisse offrir à nos jeunes un maximum d'encadrement. Merci pour votre écoute.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, que dire après tout ce que je viens d'entendre ? Si je dois répéter ce que j'ai entendu autour de moi, je me demande combien de mes collègues ici au Conseil communal arrivent encore à comprendre quelque chose dans ce dossier ou ont encore envie de comprendre ce qui ce passe.

M. l'Echevin El Khannouss :

Le foot est compliqué.

M. Ikazban :

Non, il n'y a pas que le foot qui est compliqué, il y a aussi la gestion, il y a votre responsabilité aussi qui est, on ne peut plus entamée, et on ne peut plus compliquée. En tout cas, dans ce qu'on entend, c'est à la fois triste et pénible dans ce dossier. Je rappellerai simplement, Madame la Bourgmestre et Monsieur l'Echevin des Sports que vous n'avez pas eu de chiffres, je rappelle simplement que derrière des chiffres, il y a des enfants et des parents. C'est important de le dire. Il ne faut pas essayer d'aller se réfugier derrière l'Union Belge, comme ça me rappelle que curieusement on se réfugiait derrière des décisions de justice, où d'ailleurs le Conseil communal, pour ne pas assumer, pour ne pas prendre des décisions. Vous avez demandé des documents des Fédérations aux clubs, ce n'est pas nouveau. Les clubs de foot, les clubs de foot en salle doivent remettre des documents à l'Union Belge quand ils s'inscrivent, parce que l'Union Belge doit faire un programme et un calendrier en sachant qu'il est mené, en alternance puisque les clubs ne jouent pas toutes les semaines, ils jouent en général une semaine sur deux, une semaine sur trois. Je vois ici une très grave anomalie au niveau de ce dossier. On a deux écoles de foot. Finalement quel que soit l'avenir du White Star, le club White Star, qui est en justice je vais dire que ça aboutisse ou que ça n'aboutisse pas, on ne sait pas ce qui va se passer, on ne va pas vivre et attendre de savoir ce qui va se passer au niveau de la justice. Quoi qu'il en soit, on sait très bien que l'activité des jeunes pourra se poursuivre pendant un certain délai. Je ne comprends pas pourquoi on n'a pas pris les devants, comment on n'a pas fait en sorte de répartir et faire une répartition en bonne intelligence des terrains. Je rappelle aussi, chers Conseillers communaux, qu'on nous a convoqué un jour à un Conseil communal, je ne vais pas dire extraordinaire, mais en urgence, le jour même, c'est inouï. Il n'y a qu'en temps de guerre qu'on peut convoquer ce genre de Conseil communal. C'est dans la loi communale. On est venu, majorité et opposition, on est venu à ce Conseil communal et on est venu approuver deux conventions, une pour le White Star avant d'aller en Commission de licences, et une pour le RWDM. J'ai fait ce jour-là un certain nombre de remarques, dont deux. J'ai notamment fait la remarque de dire attention dans savoir ce qui allait se passer avec le White Star. Donc moi, on ne peut pas m'accuser d'avoir anticipé. J'avais dit, attention si on approuve des conventions pour les deux clubs, enfin on atterrit sur quelque chose, tout le monde aime bien utiliser ce mot là, ça fait deux ans qu'on tourne en rond et qu'on n'atterrit pas. J'avais dit attention il faut aussi indiquer dans les conventions qui va occuper quoi en

matière de jeunes et si vous ne le faites pas vous préparez déjà la difficulté de demain. Force est de constater que dans l'opposition, nous avons à nouveau raison sur cet élément-là. Je pense qu'on a de l'expérience dans ce domaine-là, autant j'avais fait les remarques par rapport à une précipitation dans le bail qui avait été donné de trop longue durée, dans le fait de céder l'Ecole des Jeunes trop rapidement à un club, de ne plus avoir de main mise au niveau communal. Je l'avais dit, attention si on ne prévoit pas à ce moment-là la répartition minimum et je sais très bien qu'on ne pouvait pas tout faire dans les détails, Monsieur l'Echevin, on allait avoir des difficultés. Ben voilà aujourd'hui on est devant des grosses difficultés et je veux bien encore croire à votre bonne volonté, mais je n'ai pas l'impression qu'on va atterrir positivement dans ce dossier, je pense que malheureusement, on va encore parler pendant longtemps de football et pas que de l'Euro, on va parler encore pendant longtemps de football, des jeunes, du White Star, du RWDM et c'est vrai que ça fait peut-être rigoler beaucoup, mais moi ce qui ne me fait pas rire, c'est que derrière tout ça, il y a des jeunes pour qui c'est important d'être dans tel club ou pour lesquels ce n'est pas important d'être dans tel club. Ce qui est important, c'est l'activité sportive et ce sont les jeunes, ce sont les parents qui en pâtissent et qui subissent les conséquences d'une gestion, où il faut reconnaître que là, il y a eu quelques failles, mais nous y reviendrons certainement plus tard.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Clairement, venant de l'opposition c'est difficile parfois de se dire, tiens, si je n'aidais pas à trouver une solution, et bien on va laisser tout ça à la majorité pour pouvoir dégager une solution pour nos jeunes mais je pense qu'aujourd'hui, ma démarche c'est d'objectiver les choses, parce qu'effectivement, on n'a pas anticipé et je trouve qu'aujourd'hui on va peut-être se précipiter, on va se précipiter par rapport à la situation, vous l'avez dit, il y a encore le White Star qui est dans une situation juridique particulière, il y a un recours qui a été déposé, il y a une demande qui a été faite au niveau de l'école du RWDM, mais il y a des jeunes dans les deux entités et il y a une troisième école, c'est Jeunesse Molenbeek qu'on a oublié de citer et donc forcément, on aurait pu déjà trouver une solution en amont et ça, ça n'a pas été fait, donc maintenant, j'ai évoqué la question du terrain C, je ne sais pas, mais ça, on pourra en parler tout à l'heure, mais quelle est la durée de ces travaux pour pouvoir installer l'éclairage au terrain C ? Est-ce que ça ne va pas prendre un temps énorme, et que finalement, on aura perdu encore des mois et des mois, et peut être que ça aurait été déjà une solution. J'ai appris par voie de presse que le RWDM était prêt à investir, et je ne dis pas que parce qu'il a envie d'investir qu'il faut absolument lui octroyer quelque chose. C'est simplement qu'ici, ils proposent une solution pour arriver à avoir un éclairage plus rapidement peut-être par une autre voie, une voie qui doit être validée par le Collège donc voilà ici, on va faire venir la lumière sur le terrain et atterrir enfin sur ce dossier, mais clairement, l'objectif ici c'est qu'on puisse ne pas se précipiter et donc forcément, attribuer aujourd'hui des terrains uniquement à une école et pas à une autre, on va finalement pas décevoir, mais on va mettre dehors ou sur le carreau des jeunes. Qu'ils viennent du White Star, qu'ils viennent du RWDM ou de la Jeunesse Molenbeekoise, ce sont comme l'a dit Monsieur Ikazban, ce sont des jeunes qui seront sanctionnés, et donc je n'ai pas entendu clairement une intention et une action, une initiative concrète qui sera prise par l'Echevin des Sports.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert.

Nous pouvons maintenant commencer le Conseil communal.

M. Ikazban :

Petite précision Monsieur le Président dès le départ j'ai parlé de deux écoles et dans le débat on parle de trois. Pourquoi est-ce qu'on parle de trois ? La troisième n'est pas concernée.

M. l'Echevin El Khannouss :

Ce sont les mêmes terrains, il y a sept entités sportives qui occupent les terrains.

M. le Président :

Ils ont leur terrain, ça a été discuté lors de l'assemblée générale de Molenbeek Sport. On passe au point un de l'ordre du jour.

1. Secrétariat communal - INTERFIN - Désignation du mandataire politique représentant la commune au sein de l'assemblée générale.

Gemeentelijk secretariaat - INTERFIN - Aanstelling van een politiek mandataris als gemeentelijke vertegenwoordiger op de algemene vergadering.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

2. Secrétariat communal - SIBELGA - Désignation du mandataire politique représentant la commune au sein de l'assemblée générale.

Gemeentelijk secretariaat - SIBELGA - Aanstelling van een politiek mandataris als gemeentelijke vertegenwoordiger op de algemene vergadering.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

3. Secrétariat communal - Intercommunale d'Inhumation sclr - Modification des statuts - Articles 28 et 29.

Gemeentelijk secretariaat - Intercommunale voor Teraardebestelling cvba - Statutenwijziging - Artikels 28 en 29.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 38 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 38 positieve stemmen.

4. Culture - Festival de théâtre Bruxellons 2016 - Convention entre la Commune et l'A.S.B.L. Bulles Production.

Cultuur - Toneelzomerfestival Bruxellons 2016 - Overeenkomst tussen de Gemeente en V.Z.W. Bulles Production.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Ce n'est pas parce qu'on pose des questions qu'on ne peut pas approuver un point. C'est une question que je pose très souvent, d'ailleurs la dernière fois que je l'ai posée, je n'ai pas reçu la réponse écrite. Il y a un délai de 40 jours pour répondre aux Conseillers, donc voilà le festival Bruxellons, on connaît, c'est connu, ça a beaucoup de succès et on va rendre à César, ce qui est à César. Ça fait quelques années maintenant que ce festival a été installé, d'ailleurs vous n'avez qu'à regarder le fascicule et vous allez tout de suite savoir qui est à l'origine de cette activité. Par contre, ce qui me préoccupe, c'est qu'on met à disposition toute l'infrastructure du Château du Karreveld et je regrette que dans les affiches, les flyers, on n'indique pas clairement Molenbeek en grand. Festival Bruxellons, Théâtre d'été à Bruxelles au Château du Karreveld. Il y a quelques temps, il y avait même indiqué dans une affiche Château du Karreveld à cinq minutes de la Basilique de Koekelberg. Je ne sais pas vous mais moi je n'ai pas honte de ma commune et aujourd'hui plus que jamais, je pense qu'on doit insister sur ces éléments-là, sur le fait que chaque fois qu'on peut valoriser l'image de la commune, chaque fois qu'on peut bonifier l'image de cette commune et de ses habitants, nous devons le faire. Je sais que c'est un débat, une discussion qui revient chaque année mais je pense qu'aujourd'hui l'année est encore plus particulière, on est passé par des moments extrêmement difficiles en matière d'image et là, reconnaissez Madame la Bourgmestre, que tant la majorité que l'opposition essaient de jouer leurs rôles par rapport à l'image de notre commune que nous aimerions bien voir se retrouver sur toutes les activités positives qui sont importantes à Molenbeek-Saint-Jean.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Comme chaque année, a lieu l'organisation du festival Bruxellons. J'ai deux questions précises. Qu'en est-il de synergies qui sont développées avec les institutions communales en charge de la jeunesse ? Vous savez, toute une série de jeunes n'ont pas l'opportunité de partir en vacance durant l'été. On sait que dans le bas de Molenbeek, la programmation et les activités sont ce qu'elles sont. Existe-t-il des synergies en programmation du festival Bruxellons et la dynamique jeunesse de la Commune ? Et existe-t-il aussi des partenariats avec la Maison des Cultures dans le cadre du festival Bruxellons pour cet été?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Rekik.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je pense que cette année on aura la 18^{ème} édition du festival Bruxellons. En fait, c'est un programme qui existe depuis plus longtemps, mais l'équipe actuelle propose ce festival depuis 18 ans et il a l'avantage d'être diversifié dans sa présentation avec des créations. L'année passée, il y avait la création de la mélodie du bonheur, et cette année, Evita qui est une comédie médicale qui retrace la vie d'Eva Perón, chacun peut apprécier, avec 24 comédiens et 11 musiciens. Je vous dirais que le festival Bruxellons est vraiment un festival unique à Bruxelles pendant la période d'été et c'est aussi une programmation qui accueille près de 25.000 spectateurs sur la période estivale. Je pense que c'est un plus pour la commune, et d'ailleurs, c'est un sentiment que nous partagerons tous. Il y a un risque financier qui est pris par les organisateurs et non pas par la Commune, même si la Commune fait des efforts importants puisqu'elle met à disposition le Château du Karreveld. Le coût de la création est de 300.000 €, le coût de la communication est de près de 100.000 € les frais de personnel 50.000 €, la location du matériel 50.000 € et donc, c'est vraiment un montant important et le risque financier est pris essentiellement par l'organisateur qui ne bénéficie d'aucun subside, si ce n'est le soutien de la Commune de Molenbeek. Il y a ce festival qui est programmé ici, mais il y a aussi une semaine jeune public, il y a aussi une semaine théâtre amateur et ainsi, ce festival se poursuit jusqu'à la fête de la Communauté française. Il débute avec les fêtes de la Communauté flamande, il se termine avec les fêtes de la Communauté française. Il y a d'ailleurs une programmation néerlandophone qui est présentée. Il y a dans le cadre du festival amateur, notamment la Maison des Cultures qui participe, puisqu'il y a la pièce de théâtre que nous avons eu l'occasion de voir « Sucre, Venin et Fleurs d'orangers » qui est une pièce qui a été mise sur pied à la Maison des Cultures et il y a pour les enfants, notamment pour les jeunes qui fréquentent les plaines de vacances, des spectacles qui sont donnés l'après-midi dans le cadre des spectacles jeune public. Il y a vraiment une volonté d'élargir ce festival Bruxellons à tous les publics, à tous ce que chacun peut y trouver.

C'est vrai que le nom de Molenbeek n'y figure pas directement mais ce qui est important, c'est que les personnes qui se déplacent au Château du Karreveld, soit elles savent que c'est Molenbeek, soit elles ne le savent pas, mais une fois qu'elles sont au Château du Karreveld, elles savent qu'elles sont à Molenbeek parce qu'il y a des logos placés à l'entrée du Château du Karreveld, dans le Château en disant : bienvenue à Molenbeek-Saint-Jean. Il y a vraiment une communication qui se fait, ce qui est important, c'est que la personne qui n'habite pas Molenbeek, qui n'habite pas nécessairement Bruxelles vienne et puis se dise je ne savais pas que c'était Molenbeek, mais c'est quand

même très chouette Molenbeek. C'est un aspect de la commune que je ne connaissais pas et donc c'est véritablement par la découverte du Château du Karreveld que les gens se rendent compte qu'ils sont à Molenbeek.

Les organisateurs nous ont dit qu'ils ont plus de difficultés cette année, parce qu'il y a la crise économique. Il y a aussi les menaces qui sont lancées notamment sur Bruxelles et qu'ils ont plus de difficultés à financer, à faire en sorte que les spectateurs se déplacent jusqu'au Château du Karreveld. C'est important qu'une fois qu'ils sont dans les lieux d'avoir cette image positive qui les fera certainement revenir. Nous pensons qu'il vaut mieux convaincre une fois que les gens assistent au spectacle, plutôt que de le faire en amont où l'on touche nécessairement moins de personnes.

M. le Président, Michel Eyllenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, je pense que vous ne comprenez pas le sens de ma question. Je n'ai pas posé de question sur l'organisation du théâtre d'été et de Bull Production, c'est une machine qui roule chaque année. Ça fait 18 ans que c'est la même équipe, vous le dites vous-même. On ne pose pas de question par rapport à ça et on n'a pas l'intention de ne pas approuver ce point. Ma question était par rapport à l'apparition du nom de la Commune de Molenbeek et le nom de Molenbeek, ce n'est pas seulement important pour les habitants des autres communes, mais c'est aussi important pour les habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. C'est une question de fierté, c'est une question de dignité tout simplement. En ce qui me concerne, je trouve que c'est encore plus important pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean et les habitants de cette commune qui doivent se sentir associé à des activités positives. Vendredi, on a eu un souper et c'était une activité qui était extraordinaire pour l'image de la commune, même si on a dit que c'était les chrétiens qui invitaient les musulmans. C'est extrêmement positif. Vous ne pouvez pas vous imaginer le sentiment de fierté que les gens avaient. Ici, c'est pareil, c'est la même chose et aujourd'hui, avec les moments que nous vivons, c'est d'autant plus important d'insister la dessus. Moi, j'enrage quand je vois des affiches où on indique Château du Karreveld, et entre parenthèses, à 5 minutes de la Basilique de Koekelberg. Et dans la bande sonore radio, on ne parle pas de Molenbeek, on ne dit pas Molenbeek et ça, ça ne va pas, c'est problématique.

Autre élément, quand vous dites qu'ils prennent tous les risques, on a presque versé une larme. Nous prenons aussi des risques. Je pense que la commune donne un subside à Bull Production c'est un peu plus que 5.000 €, mais en plus, pendant tout ce temps, le château est occupé. On ne loue pas et il y a un manque à gagner pour la Commune aussi. Je suppose qu'on ne refacture pas la sécurité à cette organisation et je ne demande pas qu'on le fasse, mais ne dites pas qu'eux prennent tous les risques. Ce n'est pas vrai. La Commune prend aussi des risques parce que la Commune de Molenbeek, quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle dise, elle est toujours malmenée dans la presse, elle est toujours malmenée à l'extérieur. Je me souviens, il y a peu et je tenais à revenir là-dessus j'ai fait une interpellation sur un opérateur privé qui vendait des appartements dans le haut de la commune en ne mentionnant pas que c'était à Molenbeek-Saint-Jean. Puis, un an après, Monsieur Majoros, je vois avec grand plaisir que lui aussi, il tape sur le même clou et il a raison quand il le fait, il défend Molenbeek par précaution. Je n'ai pas cité l'opérateur privé qui le fait. Ils construisent énormément, mais ils font des pubs en mentionnant on construit à

dix minutes de la Basilique de Koekelberg. Ça ne va pas. S'ils avaient honte de Molenbeek, il ne faut pas venir construire à Molenbeek. Si vous avez honte de Molenbeek, il ne faut pas venir profiter des installations de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et le Karreveld ça appartient aussi aux Molenbeekois. Quels que soient les lieux où ils habitent, je regrette franchement qu'on n'ait pas été plus loin là-dedans d'autant plus qu'aujourd'hui, on vit des moments difficiles et je pense qu'on ne doit rater aucune occasion de mettre en valeur notre belle commune. Je vous remercie.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**5. Culture - Bibliothèques francophones - Convention de partenariat entre la commune et l'asbl PCM dans le cadre de la langue française en fête.
Cultuur - Franstalige bibliotheek - Samenwerkingsovereenkomst tussen de gemeente en de vzw PCM in het kader van "la langue française en fête".**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

**6. Cellule Incivilités - Caméras de surveillance placées dans les lieux ouverts - Avis du Conseil communal.
Onburgerlijke cel - Telebewakingscamera's op openbaar domein - Advies van de gemeenteraad.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président, il y a un autre point lié aux caméras de surveillance dans les lieux fermés. On va y venir, mais ici, il s'agit bien des caméras concernant des lieux ouverts. Si je ne remets pas en cause tout le système de caméras, parce qu'il peut s'avérer utile, je me pose quand même la question puisqu'il y a un dossier pour l'achat de huit caméras pour essayer de lutter contre les dépôts clandestins, de sensibiliser et de prévenir les dépôts clandestins et de surtout réprimer les gens qui en sont les auteurs, alors je m'interroge quand même sur le coût que nécessite l'achat de ces huit caméras, notamment quand on sait que malheureusement nous avons, enfin la Commune a dû prendre la décision de la suppression du service encombrants. Un service qui était quand même utile

pour les habitants et je me dis, est-ce qu'on ne devrait pas avoir une réflexion de fond, à côté peut être de l'achat de ces caméras, on puisse aussi réfléchir à la possibilité de remettre ce service pour la population ? On ne peut pas se limiter simplement à l'achat de ces caméras de surveillance. Je pense que c'est important de s'interroger sur l'utilité de ce service qui à mon avis pouvait répondre à l'attente de pas mal d'habitants. Si on tourne en rond, on ne lutte pas contre les causes de ce phénomène de dépôts clandestins. Je suis choquée de voir autant de dépôts clandestins, mais est-ce que le fait de mettre des caméras dans des lieux stratégiques va nous garantir l'efficacité de la lutte contre les dépôts clandestins. Personnellement je n'en suis pas convaincu et donc, j'invite tous les Conseillers et le Collège à réfléchir sur l'éventuelle reprise de ce service communal qui permettrait de venir chercher nos encombrants. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas réprimer, au contraire, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Une personne qui a commis une incivilité, nous avons une réglementation qui vise à punir ces incivilités, mais je pense que nous devrions avoir une réflexion de fond et j'espère que vous allez prendre au sérieux ma proposition. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Ça va dans le même sens que Madame Tahar, ce que je vais dire, c'est qu'installer des caméras, je ne suis pas contre sur le principe, mais par rapport à la problématique de la propreté et notamment des dépôts clandestins, je voyais aussi l'opportunité de poser la question sur les mesures complémentaires, comme l'éclairage nocturne, voir en quoi bon ce n'est peut-être pas vous que je dois interroger sur le sujet mais voir un petit peu si on met des caméras, mais est-ce qu'on ne peut pas envisager aussi d'autres solutions à côté de ça, et puis éviter d'avoir de moins en moins de personnel dans les rues pour pouvoir constater. C'est très bien d'avoir des caméras, mais ensuite il faut faire le suivi ou tout simplement agir de manière préventive. C'est une question très large, mais ça rencontre vraiment cette lutte contre les incivilités et je crois que l'arrivée de caméras n'est pas une mauvaise chose, mais pas au détriment du personnel et de mesures complémentaires.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

On a déjà eu un long débat lors de la décision d'élargir ce fameux réseau de caméras de surveillance. Je pense qu'à l'époque, j'ai mentionné plusieurs études qui disaient, entre autres des études anglaises, le pays avec le plus de caméras de surveillance du monde entier, où des caméras de surveillance dans des lieux non clos ont peu d'effet à long terme, ni durable. A cette occasion, j'ai évoqué des études et en fait, le problème va se déplacer. J'ai vu qu'on a des caméras fixes temporaires et donc je voudrai qu'on note, et que d'ici un an, on évalue. Je voudrais qu'on évalue l'endroit des dépôts clandestins et si ça diminue globalement sur le territoire ou si ça se déplace seulement. J'aimerais faire une petite étude scientifique. Molenbeek croit savoir mieux que l'expérience anglaise et donc, voilà, ça m'intéresse et j'espère que l'Echevin a vraiment bien tout évalué et je l'invite à partager avec nous les résultats de cette expérience pilote. J'espère qu'on achète des caméras avec des

petites mains qui peuvent aider à ramasser des dépôts parce qu'on peut constater un dépôt, mais après il faut encore l'enlever.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je rejoins ce qui a été dit. La lutte contre les dépôts clandestins doit se mener de façon rigoureuse, importante, surtout pour notre commune. Il y a énormément de dépôts clandestins un peu partout. Dans le principe de mettre des caméras pour surveiller, je ne suis pas contre, mais j'aimerais bien savoir ce que veut dire le placement de caméras fixes temporaires. Est-ce que vous les placez dans un endroit un moment donné pour un certain temps et puis après ? Quels sont les lieux ciblés et puis combien de temps dans ces lieux ? Je rejoins aussi Madame Tahar sur sa demande qui est de remettre le ramassage du service encombrants parce que de ce côté-là, vous favorisez en quelques sortes les dépôts clandestins. Se déplacer quand on dit qu'il y a un conteneur qui se trouve à tel endroit tel moment, ce n'est pas facile et tout le monde n'a pas une voiture, une camionnette et on ne peut pas transporter cela sur son dos pour aller l'amener jusque-là. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Dank u mijnheer de Voorzitter. Ik ben persoonlijk ook niet tegen camera's maar ik ga U heerlijk zeggen dat het slukstorten een echte ramp is in sommige wijken van onze gemeente. Dus het plaatsen van camera's is niet de eerste actie die we moeten uitvoeren. Pour moi ce serait d'abord d'améliorer les rues, certaines rues qui souffrent de délabrement et il faut savoir que la cause de dépôts clandestins c'est que des gens vont choisir des rues délabrées, des façades dans un très mauvais état. Ik zeg gewoon dat we eerst moeten beginnen met sommige gevels en zeker gevels van de gemeente. Dus eerst de gevels herstellen, de straten beter verlichten en dan pas kunnen we over iets anders gaan praten. Ik ben dus niet tegen de camera's maar het is volgens mij niet de eerste stap die we moeten uitvoeren. Dan U wel.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Dank U mijnheer Rahali.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président, c'est pour rebondir sur la remarque de Monsieur De Block. En Angleterre, on parle aux gens. Donc, quand on constate qu'il y a une infraction, on leur dit on vous a vu hein c'est quoi que vous faites là ? Ça, ça interpelle et ça, ça marche.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Au sujet du point de vue financier, il faut savoir que les caméras mobiles sont comprises dans le plan caméras global. On était déjà venu ici avec la modernisation des 120 caméras et ça faisait partie de ce plan caméras les caméras. A côté de ça, il y a les caméras mobiles, mais les caméras fixes, c'est autre chose. Ça fait partie du marché initial. Parmi les huit caméras qui sont choisies, vous avez les deux caméras qui sont un peu plus fixes que les six autres. Donc elles demandent un minimum de placement, tandis que les autres ne demandent aucun placement. Ce sont des caméras qui tiennent dans une main. On pourra vous montrer des photos, il ne faut pas hésiter de passer à la Commune. Au point de vue financier, ces caméras sont prévues dans le plan initial.

Deuxième chose, il faut savoir que la collecte d'encombrants n'a jamais lié collecte d'encombrants et augmentation de dépôts. Que ce soit à Molenbeek ou dans d'autres communes de la région bruxelloise, ce n'est pas parce qu'on crée un service de collectes d'encombrants ou qu'on en annule un, que pour autant on voit des variations. Les conteneurs dans le quartier est une opération qui dure depuis deux ans et c'est une idée que nous avons lancée il y a deux ans et qui a été totalement relayé et reprise à son compte par l'ABP, l'ABP qui a proposé à toutes les communes de Bruxelles qui ne disposaient pas entre autres d'une déchetterie sur leur sol de faire appel à ses conteneurs dans les quartiers et on a connu une belle réussite avec cette association notamment avec l'Agence Bruxelles Propreté.

En ce qui concerne la lumière dans les quartiers, ça coute très cher, mais quand c'est possible, c'est pris en compte dans des contrats de quartiers, et en général, c'est en relation avec Electrabel. Mais quand on veut faire un coin particulier, prendre la lumière comme élément d'urbanisme ou de sécurité particulière d'un quartier, quand ça se passe dans un contrat de quartier, c'est financé par les fonds du contrat de quartier.

En ce qui concerne le mode opératoire, il y deux personnes qui sont prévues. Je pense qu'un point est passé récemment au Conseil, de personnes qui seront amenées à visionner les caméras pour qu'effectivement ces caméras ne soient pas mises simplement dans la rue sans suivi. Ces caméras peuvent émettre par wifi et peuvent permettre un enregistrement de quarante-huit heures ce qui permet deux modes opératoires pour prendre les pollueurs sur le fait. A côté de ces deux personnes qui visionnent nous avons douze personnes de la cellule Incivilité, qui sont les personnes qui sont censées être sur le terrain pas loin, lorsqu'on veut faire du flagrant délit.

Je reviens sur ces termes financiers, ça coûte de l'argent, mais il y a à peu près entre 2.000 et 2.500 tonnes de déchets qui sont liées à des dépôts clandestins par an à Molenbeek. On a un demi-million d'euros, quand on prend la totalité des quatre mille tonnes récoltés dans les rues donc si on prend que la moitié 250.000 euro par an que ça nous coute en termes de collectes d'encombrants. Enfin, en termes de collectes de déchets clandestins, je pense que si nous pouvons diminuer et c'est peut être un des facteurs de réussite, Monsieur De Block, c'est que si nous pouvons diminuer la masse, les volumes de tonnes récoltées, nous pourrions diminuer la facture et ça se verra tout de suite. C'est une chose que nous souhaitons bien évidemment et c'est le nombre de PV qui vont avec. Il n'y a pas simplement l'effet dissuasif qui va venir peut être petit à petit, mais il y a aussi l'effet des

amendes administratives qui vont de 150 € l'amende plus 150 € le m³ évacué, donc ça peut monter jusqu'à 62.500 € pour les très fortes pollutions. Je pense que ça peut avoir un effet très positif, malgré toute la sensibilisation qu'on a fait depuis 20 ans au niveau de la propreté. Il faut constater que beaucoup d'habitants de Molenbeek ne respectent pas la propreté de leur propre rue. Il faut savoir que j'ai signé, jusqu'il y a peu de temps, 80%, j'ai signé les PV administratifs, et 80% des amendes que j'ai signées, c'étaient des riverains de leur propre rue. Donc, ils avaient pollués leur propre rue pour 80% d'entre eux. Je pense qu'à un moment donné, on a fait un gros travail de sensibilisation, et je pense que ces caméras peuvent avoir un effet dissuasif. Ca a eu un effet dissuasif très fortement à Schaerbeek il y plusieurs années. Je pense que l'utilisation de caméras, mais aussi la communication par rapport aux prises que l'on fera, aura, j'espère, un effet dissuasif. Je pense que les deux sont absolument nécessaires et je pense avoir répondu à toutes vos questions. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Mahy.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Vous venez de dire que la plupart des incivilités pour les encombrants. Ce sont souvent les voisins, enfin ce sont souvent les habitants de leur propre rue. Voilà toute l'utilité de peut-être revenir à un ramassage communal des encombrants. Ça coutera peut-être moins cher que d'installer toutes ces caméras de surveillance etc. Je le pense sincèrement et ça évitera peut-être une grosse partie de ces nuisances. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

7. Affaires juridiques - Ordonnance de police - Confirmation de l'ordonnance de police du 10 juin 2016. Juridische zaken - Politieverordening – Bevestiging van de politieverordening van 10 juni 2016.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Simplement, on va approuver, c'est une ordonnance de police, mais je voudrais poser la question : jusqu'à aujourd'hui, est-ce qu'on a constaté des faits de nuisances en lien avec l'Euro ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Il n'y a eu aucune difficulté, c'est sur conseil de la police, conseil qui a été fait à toutes les communes, vu le contexte général. Il a été demandé de prendre cette ordonnance pour éviter au maximum les attroupements non organisés sur la voie publique. Plusieurs communes l'ont adopté telles que Jette, Schaerbeek, Berchem-Sainte-Agathe. Mais tous ces matches se passent dans la bonne humeur et la convivialité au Stade Edmond Machtens et ce sera encore le cas ce soir.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je vous propose de faire une suspension de séance et j'ai également une demande de la part du CPAS à ce que nous puissions recommencer le Conseil communal demain, mais à partir de 20 heures parce que le Conseil du CPAS a des audits et donc a l'obligation de pouvoir répondre à ses obligations. Merci et j'espère que nous allons rencontrer la Hongrie au prochain tour !

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
39 votants : 39 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
39 stemmers : 39 positieve stemmen.*

*La séance est suspendue mercredi 22 juin à 20H25.
De zitting wordt geschorst op woensdag 22 juni om 20U25.*

**8. Affaires juridiques - Parcelle située Quai de l'Industrie 75 à Molenbeek-Saint-Jean - Demande d'autorisation d'exproprier au Gouvernement régional en vue de la mise en œuvre du programme du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » (2014-2018).
Juridische zaken - Perceel gelegen Nijverheidskaai 75 te Sint-Jans-Molenbeek - Aanvraag van toelating van onteigening aan de Gewestregering voor de uitvoering van het programma van het Duurzaam Wijkcontract "Zinneke" (2014-2018).**

*La séance est rouverte jeudi 23 juin à 20H15.
De zitting wordt heropend op woensdag 23 juni om 20U15.*

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je rouvre la séance du conseil communal qui a débuté hier. Avant de continuer, je voudrais remercier tous les Conseillers communaux qui sont présents et surtout ceux de l'opposition pour assurer le quorum. Vu les intempéries, j'espère que d'autres Conseillers communaux nous rejoindront en cours de séance. Certains ont peut-être préféré attendre dans leurs voitures que l'orage se calme, ou de prendre la route pour venir. D'ailleurs, j'en vois encore deux qui arrivent, merci à tous en tout cas.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Il s'agit de réaliser le contrat de quartier durable Petite Senne. On a d'abord essayé d'acheter ces terrains, mais le prix ne convenait pas aux propriétaires. On a essayé de relancer le Receveur de l'Enregistrement en l'informant du prix que le vendeur demandait et en lui demandant de refaire une estimation. L'estimation a été quelque peu rehaussée, mais elle ne permettait pas d'acheter ce bien. Il faut se dire que tout ce quartier, suite à tout ce qui se passe aux alentours, avec les achats dans le contrat de quartier, ce sont des biens immobiliers qui sont sous pression et donc les propriétaires préfèrent attendre pour obtenir un meilleur prix. Nous sommes dans un contrat de quartier et nous sommes liés à des délais et pour rentrer dans les délais, nous ne pouvons pas attendre. Et donc, puisque ce programme permet d'exproprier, nous sommes obligés de passer par cette expropriation. Il s'agit effectivement de terrains et de bâtiments. C'est le seul moyen qui s'ouvrirait pour réaliser ce contrat de quartier et nous sommes dans les délais prescrits par le contrat de quartier.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Vous parlez de négociations, mais nous nous ne savons pas ce qu'il en est. Par définition, je suis contre les expropriations parce que dans les négociations entre le vendeur et l'acheteur, il faut que ça convienne au vendeur. Le vendeur peut quand même faire ce qu'il veut de sa propriété. On aimerait bien le renouvellement de ce quartier, on a tous voté pour, surtout quand on sait toutes les nuisances que génère ce commerce de voitures. J'ai habité dans ce quartier et je sais que c'est difficile à supporter. Néanmoins, j'aimerais bien que cet achat satisfasse le vendeur, d'autant plus que j'ai entendu qu'il avait proposé de faire un centre sportif et qu'il a introduit sa demande à la Région. Je ne sais pas s'il a reçu une réponse positive ou négative. Je voterai contre parce que je ne peux pas approuver une expropriation. Je ne connais pas le prix que vous donnerez, mais je sais que les offres dans le cadre de Beliris sont assez limitées. Je pense que l'enveloppe de Beliris est de plus ou moins 5.000.000 d'euros, mais comme on ignore le prix offert par la Commune, et la situation du vendeur, je ne peux pas voter favorablement.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, Mijnheer de Voorzitter en Mijnheer de Schepen, gewoon voor alle duidelijkheid over welke terreinen gaat het hier? Ik heb gevraagd Libelco, Ik hoor van Mijnheer de Schepen dat U wel degelijk zegt ja Libelco, dat is dus een garage, een autohandelaar. De vraag is, waarover gaan de twee anderen? Gaat het over woningen of gaat het over garages? In geval het over woningen gaat zijn die bewoont ja dan neen en door wie? Dat is de vraag. Ik had begrepen uit uw antwoord dat het gaat over allen garages maar ik wil graag bevestiging dat er geen woning in zit.

Dhr. De Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

On sait très bien que la Commune est tenue de suivre le montant définit par le Receveur de l'Enregistrement. Mais c'est différent si on parle d'un terrain vague ou d'un garage ou d'une habitation qui est éventuellement encore occupée ? Ce n'était pas clair et on aimerait bien en savoir plus.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

M. L'Echevin Gypers :

Il s'agit d'un terrain et de de bâtiments qui sont des bâtiments industriels et où il n'y a pas de logements. Quand on est dans une procédure d'expropriation, c'est le juge de paix qui définit la valeur et en général, le propriétaire va encore en recours en disant qu'il estime sont bien à tel prix et si le juge de paix le suit, nous sommes obligés de payer le prix demandé. Ici, les achats vont se faire non pas avec de l'argent du contrat de quartier, mais avec de l'argent de Beliris.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Avec ce que je viens d'entendre, il n'y a pour nous aucune difficulté de voter favorablement, mais donc il s'agit d'un terrain et de de bâtiments industriels où il n'y a pas d'habitation. C'est ce qui a été dit par l'Echevin et c'est ce qui doit figurer dans le procès-verbal.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Selon l'explication qui m'a été donnée, il y a quand même la possibilité de recours et donc je change mon vote négatif en abstention.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 28 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 28 positieve stemmen, 1 onthouding.

9. Affaires juridiques - Parcelle située Quai de l'Industrie 79 à Molenbeek-Saint-Jean - Demande d'autorisation d'exproprier au Gouvernement régional en vue de la mise en œuvre du programme du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » (2014-2018).

Juridische zaken - Perceel gelegen Nijverheidskaai 79 te Sint-Jans-Molenbeek - Aanvraag van toelating van de onteigening aan de Gewestregering voor de uitvoering van het programma van het Duurzaam Wijkcontract "Zinneke" (2014-2018).

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 28 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 28 positieve stemmen, 1 onthouding.

10. Affaires juridiques - Parcelles situées rue Heyvaert 87 à Molenbeek-Saint-Jean - Demande d'autorisation d'exproprier au Gouvernement régional en vue de la mise en œuvre du programme du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » (2014-2018).

Juridische zaken - Percelen gelegen Heyvaertstraat 87 te Sint-Jans-Molenbeek - Aanvraag van toelating van onteigening aan de Gewestregering voor de uitvoering van het programma van het Duurzaam Wijkcontract "Zinneke" (2014-2018).

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 28 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 28 positieve stemmen, 1 onthouding.

11. Affaires juridiques - Convention de collaboration entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et la société anonyme Brussels Event Brewery, « BEB » - Approbation.

Juridische dienst - Samenwerkingsovereenkomst tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de Brussels Event Brewery nv - Goedkeuring.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Madame Dekens.

Mme Dekens :

Je ne sais pas si Monsieur peut rester ou pas ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Quel Monsieur ?

Mme la bourgmestre :

Non, il n'est pas le gestionnaire du BEB.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Voilà Monsieur Chakir, si vous voulez aller dans le fond de la salle. Il ne faut pas sortir, si vous allez derrière le public, c'est bon, j'en ai fait l'expérience à différentes reprises.

Mme Dekens :

Je demande si Monsieur Chakir doit sortir parce que j'ai bien lu la convention, et on a été reçu en mai avec les riverains et je pense que la grande nouveauté dans la convention c'est quand même le fait aussi que pas seulement les grands événements et les soirées dites publiques doivent être signalées à la Commune, mais aussi tout événement privé. Ça veut dire aussi les fêtes de mariage. Pour l'instant, c'est très calme dans le quartier à cause du ramadan, mais je peux vous assurer que les riverains sont inquiets de ce qui va arriver après le ramadan. Je pense que c'est une bonne chose, mais je me demande si la convention va être signée uniquement en français, parce qu'en néerlandais, il y a quand même quelques fautes de traduction et donc je suppose que la traduction, c'était juste pour nous et pas pour la signature, parce qu'il y a quand même quelques erreurs de traduction.

J'ai encore une question qui m'a été posée aussi plusieurs fois par les riverains et je vais vous la poser aussi Madame la Bourgmestre, c'est de savoir si vous avez trouvé une solution et s'il y a un moyen pour que les riverains sachent à l'avance qu'il va y avoir un grand événement ? Est-ce qu'il y a moyen que le BEB pose une affiche de l'événement ou qu'il l'affiche sur un site Internet ? Jusqu'à présent, on nous avait dit qu'il y aurait un nombre limité de grands événements, mais donc, j'aimerais bien savoir si c'est vraiment un nombre limité d'événements ? Même avec la limite de bruit que la Bourgmestre oblige de respecter, il y a encore des familles avec des enfants qui doivent aller dormir ailleurs quand il y a un grand événement.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Dekens.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, tout d'abord, la convention a le mérite d'exister. J'aimerais savoir si les riverains qui avaient des réclamations, s'ils ont été sollicités pour la mise en œuvre de cette convention ? Parce qu'il y a une distinction entre les activités publiques et puis les activités privées, j'imagine que ce sont les mariages. Et je suppose que les difficultés se posent pour les activités publiques et moins avec les mariages. Il semble que les difficultés se présentent surtout aux abords, quand il y a 3.000 ou 5.000 personnes qui quittent ensemble le site en voiture ou à pied, ça s'arrête, ça urine dans les coins, ça crie.

Les frais de police sont-ils corrects ? Est-ce qu'une prestation nocturne est moins élevée qu'une heure supplémentaire en week-end ?

Mme Dekens :

Non, c'est cumulatif.

M. Ikazban :

Voilà, c'est très bien, Madame Dekens répond à toutes mes questions.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Dans la convention, il est question de formulaires-types, la Commune n'a donc qu'un avis à émettre, il n'y a rien de contraignant. J'aimerais bien en savoir un peu plus là-dessus.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la bourgmestre :

Le BEB est une institution qui existe depuis de nombreuses années et ils ont un permis d'environnement. Ce permis est tout à fait en ordre et donc toutes leurs activités sont autorisées et si c'est une activité à caractère commercial et il n'y a aucune raison que la Commune puisse s'opposer à cette activité sauf s'il y a atteinte à la sécurité. Et donc, il nous a paru essentiel de prendre des mesures préventives pour encadrer ces manifestations parce que depuis que c'est une société d'événement qui a repris la gestion de ce bâtiment suite au départ du théâtre flamand, il y a eu un certain nombre de désagréments pour les riverains. Il y a une première convention qui a été signée avec le gestionnaire, et d'ailleurs j'avais pris une ordonnance avant la signature de cette convention pour interdire toute activité au-delà de 22 heures, parce que le tapage était beaucoup trop important. Les mesures de sécurité, nous pouvons les prendre, mais il faut qu'il y ait un caractère répétitif et qu'elles portent véritablement atteinte à l'environnement. D'ailleurs, le gestionnaire des lieux avait introduit une action en référé contre cette ordonnance, donc vous voyez que ce n'est absolument pas des mesures évidentes à prendre. Quoi qu'il en soit, nous avons voulu avoir une relation correcte avec le nouveau gestionnaire et nous présentons une nouvelle convention, puisque la première a expiré à la fin du mois de janvier. Comme c'est un nouveau gestionnaire, ça a pris un certain temps pour négocier et nous avons, comme l'a souligné Madame Dekens, invité des riverains à s'exprimer directement devant les exploitants pour faire part de leurs inquiétudes et des tracasseries qu'ils pouvaient subir. Je pense que cette réunion a été positive parce que pour moi, il est important que les exploitants se rende compte des nuisances qu'ils peuvent apporter et il était aussi important que les riverains puissent s'exprimer directement aux exploitants. Ça a été fait et je préciserai qu'en ce qui concerne les heures de service de la police, c'est qu'il y a une coquille qui s'est introduite et merci de l'avoir fait remarquer, puisque à l'article sept, les montants entre les heures supplémentaires et les heures de week-end doivent être inversés. Ce sera évidemment rectifié dans la version finale et nous sommes amenés à signer une seule convention en français, mais nous serons particulièrement attentifs à la traduction en néerlandais.

Pour le reste, il y a quelques modifications qui ont été apportées à cette convention puisqu'il est prévu que les événements à caractère privé seront transmis mensuellement par le BEB à la Commune. C'est vrai que nous ne pouvons avoir cette convention que pour des événements à caractère public et que nous pouvons faire payer les frais de police que pour les événements à caractère public, ce qui est prévu dans cette convention, mais pas pour des événements à caractère privé. Il est important que la police soit informée de ces événements, y compris des mariages qui peuvent être aussi une grande fête qui peuvent accueillir beaucoup de monde. Je pense aussi qu'un gestionnaire d'une salle de mariage peut prendre ses responsabilités et être également attentif à cela, qu'il y ait l'obligation de demander aux invités d'être attentif à cela. Il s'agit d'une convention d'une durée de deux ans. Il a été également notifié dans la convention qu'un système de mesure du son devra être placé et que des portes extérieures doivent être conformes pour l'exploitation réalisée dans les lieux. Nous avons demandé aux organisateurs d'avoir une politique de prévention des incivilités et des tapages. Il faut nécessairement assurer la gestion des arrivants et des sortants à la sortie des installations et nous avons demandé un plan de mobilité. Nous prenons toutes les mesures nécessaires, notamment les propagations sonores vers l'extérieur pour qu'elles soient réduites au maximum. Je voudrais préciser qu'il est important que les riverains soient avertis en temps utile pour pouvoir prendre éventuellement leurs dispositions, donc c'est une demande qui sera également adressée à l'organisateur et à l'exploitant. La convention est signée avec l'exploitant, à charge pour l'exploitant de réclamer les frais de police aux organisateurs. De toute façon, c'est l'exploitant qui est tenu de rémunérer la Commune puisque c'est lui qui s'engage directement dans la convention. Il nous a semblé que c'était plus intéressant que de s'adresser à des organisateurs qui ne voient que le bénéfice net de la soirée et pas l'intérêt dans la durée pour maintenir cette activité.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Dekens.

Mme Dekens :

Je peux demander combien de demandes sont déjà rentrées pour le reste de l'année ? Vous dites qu'il faut inverser les chiffres, parce que moi j'ai bien compris qu'il faut les additionner. C'est le tarif normal et il faut rajouter le tarif de nuit si c'est la nuit, et le tarif de week-end si c'est le week-end, etc.

Mme la bourgmestre :

C'est simplement une inversion des chiffres entre les heures supplémentaires et les heures de nuit.

Mme Dekens :

Il est bien noté que les différents coûts horaires précités sont à additionner.

Mme la Bourgmestre :

On me confirme que c'est bien le cas. Nous savons qu'il y a des activités importantes comme la Saint-Sylvestre, mais le gestionnaire nous a dit qu'en raison de la crise économique, il y a moins de manifestations que par le passé et qu'ils privilégient davantage les activités diurnes que nocturnes.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

12. Enseignement francophone - Enseignement communal - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, le service emploi de Koekelberg et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation en « Techniques de vente et néerlandais commercial», à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle. Formations subventionnées et à charge de Bruxelles Formation.

Franstalig onderwijs - Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Je vous encourage à continuer à aller dans ce sens-là.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Rekik.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

13. Enseignement francophone - Enseignement fondamental francophone - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction à l'Ecole n°15 - les Lutins du petit Bois - Confirmation.

Franstalige onderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor de toelating tot de stage van directeurfunctie van de « Ecole n°15 - les Lutins du petit Bois » - Bevestiging.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

14. Enseignement francophone - Enseignement fondamental francophone - Approbation du nouveau projet d'établissement de l'Ecole fondamentale n° 10 - La Cité des enfants.

Franstalig onderwijs - Franstalig basisonderwijs - Goedkeuring van het nieuw schoolproject van "Ecole n°10 - La Cité des enfants".

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

15. GRH - Cellule incivilités - Indemnités - Entretien de l'uniforme.

HRM - Dienst overlast - Vergoedingen - Onderhoud van het uniform.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

16. Recette communale - Marché de services pour la conclusion d'emprunts destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2016 et antérieurs - Cahier spécial des charges.

Gemeente ontvangerij - Opdracht van diensten voor het afsluiten van leningen voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2016 en vorige - Bijzonder bestek.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

**17. Economat - Nouvelle loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
Economaat - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Merci Monsieur le Président, je voudrais savoir si c'est vraiment à la Commune à payer l'audiométrie ou si ce ne serait pas plutôt au ministère de la Santé ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Au quatrième point, j'ai remarqué une erreur dans le montant au niveau de la traduction en néerlandais.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

On me confirme que c'est le chiffre en français qui est correct.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Madame Bastin, c'est vrai qu'on a toujours acquis ce matériel pour le PSE, mais on va se renseigner pour savoir si ce ne sont pas des frais qui pourraient être pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**18. Cellule logement - Immeubles inoccupés - Rapport annuel sur la lutte contre les logements inoccupés.
Huisvestingscel - Leegstand - Jaarverslag over de bestrijding van leegstaande woningen.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**19. Propriétés communales - Contrat de Quartier Durable Petite Senne - Quai de l'industrie 77 - Fin anticipé du bail et autorisation d'occupation précaire et à titre gratuit des lieux par la S.P.R.L. Les Délices de la Paix.
Gemeentelijke eigendommen - Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Nijverheidskaai 77 - Het voortijdige eind van de handelshuurovereenkomst en LES DELICES DE LA PAIX bvba te machtigen om het goed op een precaire en gratis manier te bezetten.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**20. Propriétés Communales - Maison Maritime - rue Vandenboogaerde, 89 - rue Ulens, 89-93 - Location des locaux par le Centre d'Entreprises de Molenbeek.
Gemeentelijke eigendommen - Maritiemhuis - Vandenboogaerdestraat 89 - Ulensstraat 89-93 - Verhuur van de lokalen dor het Ondernemingscentrum van Molenbeek.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**21. Propriétés communales - Rue du Comte de Flandre, 47/RD - Location du rez-de-chaussée commercial - Avenant n°1 au bail commercial.
Gemeentelijke eigendommen - Graaf van Vlaanderenstraat 47/Benedenverdieping - Verhuur van de commerciële benedenverdieping - Aanhangel nr. 1 van de handelshuurovereenkomst.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Il y a encore une erreur au lieu de 984, c'est 894. Il y a une inversion de chiffres tant dans le texte en français que dans celui en néerlandais.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver moyennant la correction ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**22. Propriétés Communales - Rue de Liverpool, 24 - Occupation temporaire d'un bien acquis dans le cadre du contrat de quartier « Petite Senne » par la SPRL ENTRAKT.
Gemeentelijke eigendommen - Liverpoolstraat, 24 - Tijdelijk gebruik van een goed aangekocht in het kader van het wijkcontract "Zinneke" door de BVBA ENTRAKT.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**23. Propriétés communales - Travaux divers de rafraîchissement (peintures, revêtements de sol, ...) dans différentes propriétés communales sises à Molenbeek-Saint-Jean - Projet.
Gemeentelijke eigendommen - Verschillende opfrissingwerken (schilderwerk, vloerbekleding, ...) in verscheidene gemeentelijke eigendommen gelegen te Sint-Jans-Molenbeek - Ontwerp.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Concernant ces travaux de rafraîchissement, personne n'ignore la toxicité de certains matériaux utilisés et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'investir à bas coût pour des logements sociaux. Je voudrais ici m'assurer que les produits et que tous les revêtements utilisés ne présentent aucune toxicité nocivité ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Rekik.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Ce sont des chantiers de rafraîchissement ils sont peu spécifiques et j'aurais voulu savoir si on faisait appel à la Mission locale puisque la Mission locale est en demande de chantiers relativement faciles ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Merci pour votre intérêt, depuis 2013 ou 2014, effectivement nous reprenons dans le cahier des charges, nous reprenons une demande et une exigence que les produits utilisés se retrouvent dans la liste des produits moins toxiques de Bruxelles-Environnement, tant pour ceux qui les manipulent que pour ceux qui vivent et entretiennent ces logements. C'est donc bien le cas comme vous le suggérez.

Par ailleurs, on peut dire que l'enveloppe est assez conséquente pour ces rafraîchissements. Il faut savoir que la politique qu'on mène depuis le début de la mandature consiste d'une part à éviter que des personnes habitent pendant de longues durées dans des logements alors qu'ils ont les moyens de se loger dans le privé. D'autre part, nous essayons de faire en sorte que des gens qui habitent dans des logements trop petits ou trop grands déménagent vers des logements adaptés à leur taille pour avoir une plus grande liberté. Cette politique se traduit par beaucoup plus de mutations et beaucoup plus de ménages qui quittent des logements parce que tout simplement ils ne se trouvent plus dans les conditions. Souvent, ces départs se font après une occupation de 10 ou 15 ans et c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de pouvoir assez rapidement, pour éviter le vide locatif, faire en sorte que ces logements soient très vite rafraîchis. Dans ce cadre-là, nous avons déjà travaillé avec différentes sociétés d'économie sociale et nous espérons qu'ici encore, des entreprises d'économie sociale pourront répondre à ce marché. Une des principales contraintes, c'est qu'il faut parfois rafraîchir plusieurs dizaines de logements sur un temps relativement court. J'espère que la Mission locale, et je le souhaite vivement, pourra répondre à cette demande en sachant qu'il y a des exigences de délai et qu'il faudra absolument qu'ils les respectent.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

J'aurais voulu demander, Monsieur l'Echevin, s'il y avait des contacts qui avaient été pris ou quelque chose d'organisé par rapport à ça, de manière systématique ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin, la réponse est oui.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

24. Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II - Marché de travaux - Construction d'un immeuble mixte répondant au standard passif comprenant un hall omnisport, une salle de boxe et salle polyvalente, une structure pour l'accueil de la petite enfance et un logement de concierge situé quai des Charbonnages 86 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation de l'avis de marché, du dossier d'adjudication et fixation des conditions du marché.

Infrastructuren en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rond Leopold II - Opdracht voor werken - Bouw van een gemengd gebouw beantwoordend aan de passiefstandaard met een omnisporthal, een bokszaal en een polyvalente zaal, een onthaalstructuur voor peuters en een conciërgewoning in de Koolmijnenkaai 86 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht, het aanbestedingsdossier en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht.

Dhr. de Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u Mijnheer de Voorzitter, ik wou een vraag stellen omdat ik dit een belangrijk moment vind. Blijkbaar is dit het definitieve dossier voor de lancering voor een van de belangrijkste projecten in het wijkcontract rond Leopold. Ik denk dat het op zijn plaats zou zijn om misschien een verenigde sectie te organiseren specifiek over de projecten die in het kader van het wijkcontract Leopold II worden georganiseerd want dit project is een zeer complex en zeer uitgebreid project waar we inhoudelijk achter staan maar ik denk dat het nuttig kan zijn om de gemeenteraadsladen samen te brengen en over dit project in het bijzonder maar eigenlijk over alle projecten in het kader van het wijkcontract rond Leopold dat eigenlijk bijna ten einde is om daar eens een stand van zaken te doen en aan de gemeenteraadsladen al die projecten voor te stellen. Dus mijn vraag is er een verenigde secties vergadering van te maken.

Dhr. De Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je soutiens la demande de Monsieur Van Damme. En plus, comme l'a dit Monsieur Van Damme, il s'agit d'une infrastructure sportive. Ce soir, on a parlé des problèmes de plages horaires attribuées à des cercles sportifs, à des associations et autres, ici je pense qu'on a aussi une bonne occasion de localiser un certain nombre d'activités et par

conséquent de libérer pas mal de plages horaires ailleurs et donc je pense que la demande de Monsieur Van Damme est extrêmement pertinente, qu'on fasse attention à toutes les demandes.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Moi, je n'ai aucun problème de passer en Sections réunies, je pense que c'est une bonne chose. Dus het voor mij geen probleem in het verleden is het nooit gebeurd. Er is nooit een verenigde sectie geweest over een wijkcontract omdat wijkcontracten al op ongelofelijk veel manieren gevolgd kunnen worden. Er zijn in ieder geval wijkcomités er zijn algemene vergaderingen waar het in gebeurt, er zijn bevragingen maar voor mij is het geen probleem. Ik wil het wel organiseren, ik denk dat het een goede zaak is van het te doen omdat er altijd steken blijven vallen en dat de mensen niet altijd de mogelijkheid hebben om naar zo'n algemene vergadering te gaan of van zich te impliceren in zo'n wijkcommissie. Dus ik wil dat wel organiseren dat is zeker geen probleem.

Dhr. de Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Dank u Mijnheer Gypers.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank u wel Mijnheer Gypers voor uw bereidheid om effectief zo een vergadering te organiseren. Ik zou dan ook graag snel vastgelegd zien. Dat hoeft voor mij niet noodzakelijk voor de zomer maar ik zou dan wel graag hebben dat er een datum voorzien is waarop we die verenigde secties kunnen organiseren. Wat betreft de opmerking Mijnheer Gypers dat er nog nooit een verenigde vergadering is georganiseerd over wijkcontracten dat zou mij toch heel sterk verwonderen misschien onder uw legislatuur niet maar ik denk zeker dat in de vorige legislatuur werd dat zeer regelmatig gedaan en voor zo'n bedragen en zo'n projecten denk ik dat het meer dan op zijn plaats is.

Dhr. de Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

25. Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II - Marché de travaux - Construction d'un immeuble de logements (opération RI.1b/2.2) et aménagement d'un espace vert (Opération RI.1c/2.1) - Rue de Mexico 13/15 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation de l'avis de marché, du dossier d'adjudication et fixation des conditions du marché - Révision de la délibération du Conseil communal du 20 avril 2016.

Infrastructures en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rond Leopold II - Opdracht voor werken - Bouw van een woongebouw (ingreep RI.1b/2.2) en inrichting van een groene ruimte (Ingreep RI.1c/2.1) in de Mexicostraat 13/15 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht, het aanbestedingsdossier en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Herziening van de beraadslaging van de Gemeenteraad van 20 april 2016.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

26. Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier durable Petite Senne - Projet 8.C Communication / Participation - Contrat de Quartier durable Autour de Léopold II - FEDER - Marché de service - Approbation de la fiche technique "16.006 - B40 - EJ - Graphisme".

Infrastructures en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Project 8.C Communicatie / Participatie - Duurzaam wijkcontract Rond Leopold II - EFRO - Dienstenopdracht - Goedkeuring van de technische fiche "16.006 - B40 - EJ - Grafisch Ontwerp".

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants :Merci de 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

27. Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif au renouvellement des installations techniques des vestiaires existants entre les terrains 1 et 2 du complexe sportif du Sippelberg - Approbation du dossier d'adjudication et ses annexes - CC16.012.

Infrastructures en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Opdracht van werken betreffende de vernieuwing van de technische installaties van de bestaande kleedkamers tussen de velden 1 en 2 van het sportcomplex Sippelberg - Goedkeuring van het aanbestedingsdossier en zijn bijlagen - GR16.012.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

28. Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif au placement d'un nouvel éclairage sur le terrain de football C du stade Edmond Machtens - Approbation du dossier d'adjudication et ses annexes - CC16.017.
Infrastructuren en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Opdracht van werken betreffende de plaatsing van een nieuwe verlichting op voetbalveld C van het Edmond Machtensstadion - Goedkeuring van het aanbestedingsdossier en zijn bijlagen - GR16.017.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne ma parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je suppose que vous retirez ce point parce qu'il fait doublon avec le point 29 ?

M. le Président :

Non, le point 29 est également retiré.

M. Ikazban :

Pour le point 28, on en a parlé déjà hier, et je pense que j'ai reçu un email à ce sujet, mais comme on reçoit énormément d'emails dans tous les sens, comme on a eu précédemment déjà un problème avec la Tutelle par rapport à ce dossier, il semblerait aujourd'hui qu'il y ait un club, le RWDM pour ne pas le nommer, qui propose d'installer cet éclairage, de le financer et de le payer. Je ne sais pas si c'est vrai, mais vu que la Commune a déjà dépensé tellement d'argent dans ce dossier, si c'est vrai, peut-être que ce serait intéressant de s'intéresser à cette possibilité, si elle existe vraiment et si elle existe, ça coûterait zéro euro à la Commune... Ça va ?

Mme l'Echevine Turine :

Non, désolée, je dois partir, ma cave est inondée.

M. le Président :

Beekkant est sous eau.

M. Ikazban :

Je continue, je pose cette question, c'est parce que j'ai vu l'email et on m'a informé car un club, le RWDM pour ne pas le nommer, avait un opérateur privé qui était prêt à financer le coût de l'installation de l'éclairage. Si c'est un opérateur privé qui s'en charge, en principe on gagne plus de temps que si c'est la Commune qui s'en charge. En plus, vous avez eu un problème avec le cahier des charges. Alors vous avez retiré les points 27, 28 et 29 et j'avais remarqué qu'il y avait beaucoup d'anomalies dans les dossiers, vraiment beaucoup, alors que je ne suis même pas un spécialiste en la matière et j'ai peur qu'on se retrouve une nouvelle fois dans la même situation. Je voudrais savoir si la Commune a connaissance de cette proposition et si oui, est-ce qu'elle va être envisagée ?

Dhr. de Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, ik wil me eigenlijk aansluiten bij de vraag van mijn collega Ikazban. Ik denk dat er twee discussies zijn. En natuurlijk wie betaalt? Ik heb ook begrepen zoals mijn collega dat de club RWDM bereid is om de licht installatie met de sponsors zelf te betalen ik heb dat van die mensen gehoord en dus ik vind het bijzonder dat men dat hier lanceert. Mijn tweede vraag is een vraag die daaraan gelinkt is dat blijkbaar de reden waarom men dat zelf wil doen is dat men vrij snel die lichtinstallatie nodig heeft en dat men als we via een overheidsopdracht werkt riskeert heel lang te moeten wachten totdat die effectief geplaatst is. Nu kunnen we natuurlijk tot tien uur s 'avonds spelen maar vanaf september, oktober beginnen de dagen korter te worden en dus de vraag is ook wat is de timing indien we het punt goedkeuren? Betekent dit dat we voor de winterperiode, voor de herfstperiode kunnen beschikken over de lichtinstallatie of gaan we moeten wachten tot het volgende jaar alvorens die lichtinstallatie operationeel is want dat betekent de facto dat er een heel jaar s 'avonds niet kan getreind worden. Dat is eigenlijk de fundamentele vraag hier. Is de lichtinstallatie daar en afhankelijk van dit antwoord denk ik dat je moet beslissen om het inderdaad met de gemeente te doen als het snel kan en als het niet snel kan dan denk ik dat je beter via de privé gaat en via de club die dat zelf voorstelt.

Dhr. de Voorzitter, Michel Eylenbosch :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Donc moi, Monsieur Ikazban, j'ai appris ça hier avant-hier. J'ai appris ça de Monsieur Vossaert qui m'a tuyauté à ce sujet, mais officiellement je n'ai rien. Puisqu'officiellement il n'y a rien, je laisse donc passer le point, parce que cet éclairage, il faut le faire. Si maintenant on a un accord avec le privé, tant mieux.

Au niveau des délais, dus het plaatsingstermijn voor Mijnheer Van Damme dus de bestelling zou doorgaan in november of december 2016 en het begin van de werken zou in januari 2017 zijn en de eindwerken mei of juni 2017. Dat is de realiteit waarmee we werken. Ik ben nu bezig met een dashboard te organiseren voor bij ons op de dienst waarin we punt per punt beschrijven, dus een dossier van a tot z welk parcours het moet verlopen en welke termijn dat erop staat zodanig dat het ook een duidelijk wordt voor onze collega's hier voor hoelang het kan aanslepen door de gewone weg te volgen.

Je crois que c'est la position de la Commune, donc si le privé, peut le faire dans des délais raisonnables et si on a un accord, tant mieux. On pourra alors investir cet argent dans autre chose, puisque nous travaillons avec un budget fermé, ça, vous le savez aussi. Si ce n'est pas possible, on va continuer avec notre marché.

Mme la Bourgmestre :

Je voudrais simplement apporter la précision, parce que comme vous, j'ai pris connaissance de cette proposition via la presse, il n'y a pas eu de communication officielle envers la Commune et donc, je pense qu'il faut attendre le mois de juillet. Je pense que la situation concernant le stade Edmond Machtens sera beaucoup plus claire qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Michel Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting.

Madame Bastin prend la présidence de la séance / neemt het voorzitterschap van de zitting.

Mme la Présidente, Gérardine Bastin :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Si vous n'avez pas reçu officiellement de proposition, je peux comprendre que vous ne puissiez pas prendre position. Je vous remercie déjà d'avoir réagi, néanmoins c'est vrai qu'il faut peut-être faire passer le point aujourd'hui, mais si cette possibilité existe vraiment, j'insiste parce que j'ai vu également que c'était 150 jours à partir du moment où on le commande, ça veut dire que la saison est foutue, alors que si le RWDM le fait, ça peut se faire beaucoup plus rapidement, en un mois ou deux. Pour faire référence au débat qu'on a eu hier ici, la possibilité d'occupation du terrain C va également apporter plus de solutions aux polémiques que nous avons sur la répartition des plages horaires pour les jeunes enfants. Je pense qu'une fois n'est pas coutume, s'il y a une possibilité de solutionner le problème avec le privé et d'aller plus vite, je pense qu'il ne faut pas le négliger. Mais on soutient votre proposition et il ne faut pas retirer le point pour nous.

Dhr. de Voorzitster, Gérardine Bastin :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Mevrouw de Voorzitster, ik ben blij dat u terug bent! Ik vind het fantastisch dat U daar zit. Het maakt mij gelukkig. Ik wou zeggen dat de timing die de schepen uiteen zet dat betekent dat we twee seizoenen lang ik had gedacht een maar nee twee. Werken gedaan mei 2017 dus een seizoen lang geen avondtrainingen moeilijk zijn op dat terrein en dat het dus onbruikbaar is. Als je het uitrekent donker om vijf, zes uur in de winter ook dat is de periode waar je normaal traint. Een training duurt een uur tot een ander half uur.

Donc ça fait une dizaine d'équipes qu'on ne peut pas laisser s'entraîner sur le terrain, c'est quand même considérable.

En dus ik denk dat het niet zomaar een detail is om dat te laten checken en in overleg met de RWDM want ik veronderstel dat zij dat veel sneller kunnen en dat zij wel voor de winter zouden kunnen klaar zijn omdat zij al die wettelijke procedures niet nodig zouden hebben en eventueel kan het misschien zelf met een uitzonderlijke subsidie van de gemeente aan de RWDM zodanig dat zij de lichtinstallatie kunnen doen en dus de overheidsopdrachten wet niet moet volgen.

Et alors, Madame la Bourgmestre, j'aimerais quand même vous dire, oui vous l'avez appris par la presse et je comprends que ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de faire la communication sur ce point-là, mais je crois que s'il y a une telle occasion tant pour le football que financièrement, c'est aussi la Commune qui peut faire la démarche pour demander si oui ou non, il y a vraiment quelque chose de réel derrière cette information.

Mme la Présidente, Gérardine Bastin :

Merci Monsieur Van Damme.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

29. Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif à la rénovation des vestiaires existants entre les terrains 1 et 2 du complexe sportif du Sippelberg - Approbation du dossier d'adjudication et ses annexes - CC16.011.

Infrastructuren en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Opdracht van werken betreffende de renovatie van de bestaande kledkamers tussen de velden 1 en 2 van het sportcomplex Sippelberg - Goedkeuring van het aanbestedingdossier en zijn bijlagen - GR16.011.

Mme la Présidente, Gérardine Bastin :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

Michel Eylenbosch entre en séance et reprend la présidence / treedt in zitting en herneemt het voorzitterschap van de zitting

30. Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Caméras de vidéosurveillance placées dans un lieu ouvert - Avis du Conseil communal - CC16.015. Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Telebewakingscamera's geplaatst in een niet besloten plaats - Advies van de Gemeenteraad - GR16.015.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin pour le remplacement. Vu les inondations, nous avons des caves de logements sociaux qui sont inondées, donc je m'en enquerrais pour que les équipes puissent faire le nécessaire. Il y a des inondations à Beekant, mais également dans le bas de la commune avec des risques d'inondations de caves etc. Les informations arriveront plus facilement par le GSM que par les téléphones des personnes. Au niveau de Beekant, il paraît qu'il y a de l'eau dans la station de métro.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

31. Infrastructures et Développement urbain - Marché de travaux relatifs à la construction d'une nouvelle bibliothèque francophone sise rue des Béguines, 103 - Approbation du dossier d'adjudication et ses annexes - CC16.006.
Infrastructuren en Stedelijke ontwikkeling - Opdracht van werken betreffende de bouw van een nieuwe Franstalige bibliotheek in de Begijnenstraat 103 - Goedkeuring van het aanbestedingsdossier en zijn annexen - GR16.006.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Très bonne nouvelle quand on sait que la diffusion du savoir a grandement contribué à combattre les maux que nous connaissons aujourd'hui. Mais là, on parle d'un montant de 3.260.000 €, c'est quasiment le montant qui pourrait servir à la construction d'une nouvelle école secondaire à Molenbeek. Pourquoi est-ce un montant aussi important ? Est-il prévu de développer un auditorium ou une structure particulière ? Y a-t-il un modus operandi ou quelque chose qui est prévu pour que ces bibliothèques soient vraiment profitables aux enfants et aux jeunes de la commune ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Rekik.

Monsieur Gypers, pouvez-vous répondre ?

M. l'Echevin Gypers :

Par rapport à la dépense estimée, c'est par rapport au projet lui-même...

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Excusez-moi Monsieur Van Damme, je n'avais pas vu que vous vouliez intervenir. Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, ik vind de vraag van Mijnheer Rekik terecht maar als ik het goed heb is het ook een symbolisch belangrijke dag in die zin dat het dossier van de franstalige bibliotheek denk ik twintig jaar oud is. Het is twintig jaar dat men erover praat. Ik herinner mij dat in het vorig Schepencollege vergevorderde plannen om dat gebouw effectief te bouwen en de financiering geraakte dan niet rond. Ik ben blij dat er nu effectief echt werk kan van gemaakt worden en ik hoop echt wel dat het er effectief van komt want ik denk dat die bibliotheek hier al lang had moeten staan. Het is een schaamte voor een gemeente van honderdduizend inwoners dat we geen fatsoenlijke uitgebouwde franstalige bibliotheek hebben in onze gemeente.

Dhr de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Le prix évidemment, c'est le prix estimé par le bureau d'études et donc il faut bien se dire que sur les 3.400.000 €, il y a à peu près 900.000 € de subsides. Moi, je ne peux pas modifier les prix et je ne peux pas faire quelque chose de moins cher pour ce qu'on demande. Maintenant, par rapport aux travaux eux-mêmes, de werken zijn voorzien voor augustus 2017 en eind van de werken augustus 2018. Voor de invulling van de bibliotheek denk ik dat Mevrouw de Burgemeester daarvoor een antwoord kan geven.

M. Le président, Michel Eylenbosch :

Monsieur Van Damme, pouvez-vous répéter votre question car Madame la Bourgmestre était occupée avec les inondations.

Dhr. Van Damme :

C'est un dossier qui a 20 ans ou même plus et je trouve que c'est une journée symbolique et importante parce que ce dossier va enfin accoucher. Espérons-le, je touche vraiment du bois parce que c'est un dossier qui a connu des hauts et des bas et donc Madame la Bourgmestre, ce n'est peut-être pas de coutume, mais je vous souhaite quand même que cette bibliothèque sera vraiment prête pour août 2018. Ce sera un beau cadeau pour vous en vue des élections de fin 2018.

Mme la bourgmestre :

Par rapport aux bibliothèques, c'est vrai que c'est un projet qui nous tient particulièrement à cœur. Un ingénieur avait été désigné en 1999 pour voir dans quelle mesure ces bibliothèques pouvaient être rénovées. Comme vous le dites, c'est un dossier qui a pris des années pour arriver à maturité. Il y avait des dossiers emblématiques comme ça, on a évoqué certaines infrastructures comme les sites sportifs et on peut également évoquer le musée virtuel qui devrait être inauguré à la fin de l'année, comme quoi il ne faut jamais désespérer. Aujourd'hui, c'est un musée virtuel, mais il prend forme et qu'il sera inauguré à la fin de l'année. C'est aussi une gestation qui a été longue.

Actuellement à Molenbeek nous avons plusieurs bibliothèques, une bibliothèque néerlandophone et de bibliothèque francophone, une qui est située dans le centre à la rue Tazieaux et celle dont nous parlons aujourd'hui qui est située à la rue des Béguines. Nous avons également une bibliothèque ZEP qui est située à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. Pour ceux qui ont fréquenté la bibliothèque de la rue des Béguines, c'est un bâtiment qui était devenu relativement vétuste. C'est une ancienne école et il fallait absolument moderniser et rénover. Il s'agit en fait d'une nouvelle construction et le bâtiment passera de 200 m² à près de 600 m². Il va s'étendre sur le terrain adjacent sans augmenter en hauteur. Le nombre de livres va être maintenu, à savoir 35.000. Mais c'est vrai qu'il y aura plusieurs salles de travail, de rencontres pour accueillir les jeunes pour faire des travaux et des devoirs. On pourra aussi accueillir des associations. Il y aura des ordinateurs et des imprimantes à disposition et il y aura une salle polyvalente pour les activités culturelles. Je pense que c'est véritablement un plus pour la Commune. Celle-ci emploie actuellement cinq bibliothécaires à temps pleins et à temps partiels. Il y a déjà des activités dans nos bibliothèques pour les jeunes, mais aussi pour les adultes. Notre volonté est d'amener les écoles et les associations à découvrir ces bibliothèques, à y passer du temps et à s'approprier en quelque sorte ce lieu, et évidemment ces bibliothèques doivent répondre à la modernité parce qu'il y aura des séances d'initiation à l'informatique. Il y a déjà actuellement un club de lecture pour adulte qui sera maintenu, il y a des samedis comtés, il y a des conférences en lien avec l'actualité littéraire, on a des conférences cette année en lien

avec la littérature italienne. Ce sont les bibliothèques qui organisent également les ciné-clubs puisque ce sont aussi des films qui sont en lien avec le livre. Nous pensons que la lecture publique telle qu'elle était pratiquée il y a de cela 20 ans n'est plus celle que l'on veut aujourd'hui pour nos enfants, mais qu'elle reste toujours essentielle pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue, du Français évidemment, mais aussi des autres langues. Je pense que c'est un projet important, nous avons d'ailleurs engagé il y a deux ans une bibliothécaire qui a tous les titres requis pour véritablement mener cette politique de la lecture publique au sein de la commune et nous considérons qu'à côté des autres outils culturels, c'est un outil fondamental pour l'émancipation et pour la connaissance.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Oui Madame la Bourgmestre, juste par curiosité, dans le projet initial, il y avait aussi une œuvre d'art prévue qui était assez emblématique. Et elle est toujours prévue et j'espère qu'elle ne sera pas en enterrée.

Mme la Bourgmestre :

Oui, elle est maintenue, les conditions pour obtenir les subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est d'intégrer une œuvre d'art.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**32. Action Sociale - Chèques-taxi à valeur universelle sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale - Convention chèques taxis 2016.
Sociale Actie - Taxicheque met universele waarde op het grondgebied van het Brussels Hoofdstedelijk - Overeenkomst voor het jaar 2016.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

On peut approuver après les questions de Madame Bastin et de Monsieur Ikazban ?

Mme Bastin :

J'approuve tout à fait, mais j'aurais voulu demander quel était le montant qui avait été utilisé en 2015 ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui évidemment on peut approuver, mais on aurait aussi aimé avoir quelques chiffres et savoir le nombre de personnes qui ont pu bénéficier de ces services ? Et alors, dans les gens qui utilisent les chèques-taxi, est-ce que qu'on connaît le pourcentage des PMR ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

Mme l'Echevine Gilles-Goris :

Je ne connais pas les chiffres par cœur, mais de mémoire je pense qu'en 2014, parce qu'on vient seulement de clôturer 2014, on a distribué 22.000 chèques-taxi. Très étonnamment, il semble que pour 7.000 €, des chèques ont été distribués mais pas utilisés. Ça veut dire que les gens viennent chercher des chèques, mais pour toute une série de raisons, ils ne les utilisent pas, ce qui est tout à fait dommageable parce qu'ils sont tous fort en attente pour en avoir et on a de plus en plus de personnes qui en bénéficient parce qu'on a fait pas mal de publicité. C'est donc toujours dommageable de voir que ça reste dans un tiroir. Mais il y a aussi des gens qui sont partis à l'hôpital ou des personnes qui décèdent et comme ces chèques sont délivrés à des personnes qui sont particulièrement fragiles. Je ne sais pas dire la proportion de personnes qui sont vraiment PMR, mais ils font bien partie du public visé.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je comprends que vous n'avez pas les chiffres, mais je trouverais intéressant de connaître le pourcentage pour savoir si on a affaire à 20 %, à 30 %, 50 % etc. ? Je pense que ça peut aussi conditionner la politique qu'on peut mener. Pour terminer là-dessus, je pense qu'il y a beaucoup de chèques qui ne sont pas utilisés parce que malheureusement ou heureusement, il y a beaucoup de gens qui les gardent comme sécurité. Les personnes âgées gardent ces chèques par sécurité et les utilisent en cas de pépin.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

Mme l'Echevine Gilles-Goris :

Pour avoir accès à ces chèques, il faut de toute façon présenter une preuve de problèmes de mobilité etc.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame l'Echevine.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 29 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 29 positieve stemmen.

**33. Urbanisme - Approbation du projet de Protocole d'accord relatif au réaménagement de la Porte de Ninove.
Stedenbouw - Goedkeuring van het project van protocolakkoord betreffende de heraanleg van de Ninoofsepoort.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, het is dus een dossier dat al heel lang in de kasten lag en dat eindelijk concreet wordt onder de impuls van vooral ook denk ik Minister Pascal Smet. Ik denk dat het hier mag gezegd worden maar natuurlijk het is een project dat gedragen wordt door heel veel verschillende instanties waaronder ook Beliris. Ik ben blij dat het protocolakkoord er komt. Het is zeer goed dat alle verschillende instanties rond de tafel gaan zitten en afspraken maken over hoe ze dit project samen gaan realiseren. Ik hoop dat de voorziene timing wordt behouden want de buurtbewoners staan al heel lang in de wacht om dit project gerealiseerd te zien. Mijn concrete vragen gaan vooral over de communicatie. Het eerste punt is dat er in het laatste artikel van het protocolakkoord staat dat er niet mag gecommuniceerd worden zonder dat de federale staat dus ik denk dat het gaat over Beliris mee in de communicatie wordt opgenomen. Het is een beetje grappig want dat wil eigenlijk zeggen dat de gemeente geen infovergaderingen mag organiseren zonder dat Beliris is uitgenodigd. Het lijkt me logisch maar het lijkt mij ook logisch dat omgekeerd Beliris geen infovergaderingen zou organiseren zonder dat het Gewest en de Gemeente ook aanwezig is. Eigenlijk zou deze clausule wederkerig moeten zijn. Op dit moment staat er enkel en alleen dat de federale staat altijd aanwezig moet zijn maar niet dat de gemeente of de gewesten ook moeten aanwezig zijn. Dat is een opmerking. Het is niet fundamenteel maar ik vind het een rare manier. Mijn tweede vraag betreft de reden, de vraag naar duidelijke communicatie naar de buurt. Mensen hebben gezien dat de werken gestart zijn maar heel weinig mensen weten wat de planning is van de werken. Wanneer gaat men wat doen? Gaat men eerst het park doen? Gaat men eerst de weg heraanleggen? Gaat men eerst de tramsporen heraanleggen? Wat komt wanneer en welke fase? Het zijn werken die jaren gaan duren en dus ik denk dat het heel belangrijk is dat er heel snel noch dit jaar een informatievergadering komt maar ook een flyercampagne naar alle mensen in de buurt om te zeggen wat de exacte timing van de werken is want op dit moment lopen er heel veel mensen in de buurt met heel veel vragen rond.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, je voudrais faire deux remarques, on efface un dossier extrêmement important pour un quartier qui est aussi très important, qui ne cesse de subir une revitalisation importante, je pense qu'à un moment donné, il faudra qu'on en reparle ici au Conseil communal, donc c'est la même remarque que pour le point précédent concernant le contrat de quartier Léopold II, et ici je pense encore plus parce que l'on est devant un endroit qui symboliquement va subir un lifting complet. Je partage aussi l'argument de mon collègue, je pense qu'il y a un problème de communication et de présentation. Au niveau de la présentation, on ne sait pas qui fait quoi et ce qu'on va faire vraiment à cet endroit-là et donc, il importe en tout cas d'améliorer la communication qui est faite par morceau, tantôt il y a un petit communiqué, tantôt un petit article etc. Je pense qu'il faut essayer de ramener un petit peu d'équilibre et d'ordre là-dedans pour essayer d'informer au mieux les habitants sur ce qui va se passer dans ce quartier.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Mon intervention rejoint celle de mes prédécesseurs, bien sûr qu'on peut se réjouir de certaines rénovations notamment au niveau de l'espace vert. Maintenant, comme l'ont dit Monsieur Ikazban et Monsieur Van Damme, il est nécessaire d'avoir une concertation avec les citoyens. Je ne sais pas si vous en savez plus sur ce plan, et il y a des choses qui sont organisées pour donner véritablement une information aux personnes d'autant que c'est un quartier qui se situe à cheval sur Molenbeek et Bruxelles-Ville et donc, il est nécessaire que la personne puisse avoir exactement ce qui se prépare. On parle d'une tour qui va être construite et je ne sais pas très bien ce qui va être fait et ce qui ne va pas être fait, quels sont les discussions en cours ? Je ne sais pas jusqu'à quel point les discussions sont abouties et donc je vous incite vraiment à la concertation avec les riverains.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Tout le monde se rend compte évidemment que c'est un moment important, on pourrait même dire historique, comme pour la bibliothèque communale. C'est un protocole qui porte sur 23 millions d'euros de dépenses qui ont pour objectif de réaménager totalement la porte de Ninove. Le parcours a été très long, la Commune a rencontré à plusieurs reprises les cabinets régionaux, mais aussi les autres instances. Nous avons pu atterrir sur un projet qui est vraiment intéressant pour le quartier, c'est dans un premier temps le déplacement du

trajet du tram, qui au départ devait découper le parc en deux, et avec une oreille attentive du cabinet Smet, on a pu remettre au centre de la chaussée de Ninove le tracé du tram.

Le deuxième élément important, c'est de se dire donnons à ce parc toute sa grandeur en envisageant un autre projet. Ce protocole vient aujourd'hui sur la table du Conseil pour votre approbation et effectivement, ce n'est qu'une première étape que le bouwmester va piloter, tout le réaménagement de la porte de Ninove. Déjà un appel à intérêt a été lancé pour la conception d'un parc à la porte de Ninove. Dans cet appel à intérêt, on cite la conception avec participation d'un parc évolutif à la porte de Ninove. Si je lis bien, et je crois que ça va rassurer pas mal de monde ici au Conseil communal, l'objectif du présent marché de l'appel à un intérêt et de concevoir le cadre, la structure permanente du parc tout en laissant assez d'espace et de liberté pour le faire évoluer en cours de réalisation et prévoir les éléments supplémentaires. L'objectif important du projet est d'impliquer le plus possible les habitants et les futurs usagers du parc lors de sa réalisation, tant dans sa phase de conception que dans la phase d'exécution, de sorte qu'ils puissent s'approprier cet endroit. C'est clairement un objectif de toutes les parties prenantes, que ce soit la Région, Beliris, mais aussi les deux Communes qui sont intéressées, c'est-à-dire Molenbeek et la Ville de Bruxelles. Donc je pense que même si vous avez ici un article 10 qui parle de communication un peu cadrée, il ne faut pas craindre que la participation soit forte et je pense que les leaders d'opinion dans le quartier sont nombreux, et que le débat sera très fructueux à ce niveau-là.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Mahy.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Je crois que la dernière phrase est particulièrement bien choisie puisque c'est une façon diplomatique de dire que ce n'est pas toujours facile d'y travailler. Est-ce que vous allez aussi annoncer une date particulière de réunions d'information ?

M. l'Echevin Mahy :

Oui, alors là, c'est au niveau de la Région que ça va se piloter. C'est le Bouwmester qui va gérer, via un appel à intérêt que je vous ai cité, qui va gérer communication.

Dhr. Van Damme :

Non je suis bien conscient que ce n'est pas la Commune qui décidera de la plupart des choses, cependant elle peut avoir un rôle et je crois que le rôle principal de la Commune, c'est d'assurer que ses habitants soient mis au courant le mieux possible. Je propose donc que la Commune prenne contact avec Beliris et peut-être avec la Région pour qu'une réunion d'information soit organisée au plus vite dans le quartier et aussi qu'une communication écrite soit distribuée dans les boîtes aux lettres pour expliquer le timing des travaux.

M. l'Echevin Mahy :

Nous serons bien évidemment mis au courant via les instances de pilotage et à chaque fois que nous aurons une information, nous la diffuserons via nos canaux d'information traditionnelle que sont le Web, les newsletters ou le bulletin d'information

communal. On essaiera d'être le plus large possible et si la Région fait de même, je pense qu'on pourra toucher un maximum de personnes.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

34. Mobilité - Journée sans voiture du 18/09/2016 - Règlement d'administration intérieure.

Mobiliteit - Zonder auto mobiel in de stad op 18/09/2016 - Intern administratief reglement.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

35. Relations internationales - Octroi d'un subside à l'asbl Atouts Jeunes.

Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de vzw Atouts Jeunes.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

C'est un très beau projet, mais j'aurais voulu demander comment se fait la sélection de ces jeunes ? Y a-t-il quand même une proportion de jeunes de Molenbeek qui est importante ou non ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Atouts Jeunes est effectivement une asbl qui a pignon sur rue ici à Molenbeek et qui travaille principalement avec des jeunes Molenbeekois. Ils ont les jeunes qu'ils accompagnent toute l'année, qu'ils font participer dans le cadre de ce projet qui va se dérouler au Sénégal et avec lesquels nous avons un accord de coopération. Atouts Jeunes est une association active sur l'ensemble du territoire bruxellois. Ils ont une antenne ici à Molenbeek et ce sont les jeunes principalement du quartier dans lequel ils se trouvent qui

participent à ce projet-là. La Commune à aucun moment n'intervient dans la sélection des jeunes, soyons clairs.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

36. Relations internationales - Octroi d'un subside à La compagnie des Nouveaux Disparus.

Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan La Compagnie des Nouveaux Disparus.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**37. Sports - Octroi d'un subside à l'association Tafersite Solidairty in Europe.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vereniging Tafersite Solidairty in Europe.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**38. Sports - Octroi d'un subside au club de basket Royal Anciens 13.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de basketbalclub Royal Anciens 13.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**39. Sports - Octroi d'un subside à l'association Baleng du Benelux asbl.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vereniging vzw Baleng du Benelux.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**40. Sports - Octroi d'un subside à l'association Event's Soccer Academy.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vereniging Event's Soccer Academy.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**41. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Final Fx Dance School.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Final Fx Dance School.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**42. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Friendly Foot.
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Friendly Foot.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

**43. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl N.S. Jiu-Jitsu « Youz ».
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw N.S. Jiu-Jitsu "Youz".**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Aujourd'hui, tout le monde l'aura constaté aux points 35, 36, 37,38, 39, 40, 41, 42 et 43, comme lors du précédent Conseil communal où l'Echevin Saint-Nicolas avait offert une pluie de subsides, aujourd'hui c'est carrément un déluge, la question que je souhaiterais poser aujourd'hui, c'est comment se fait-il, et je salue la générosité de notre l'Echevin Saint-Nicolas, c'est comment se fait-il que toutes les initiatives qui sont lancées ici ne touchent pas exclusivement le domaine du sport ? Il y a des opportunités pour fédérer autour de l'élan de générosité de l'Echevin en question, l'Echevinat de la Jeunesse, l'Echevinat de la Culture, ne travaillez-vous pas de manière collégiale de manière à faire en sorte que ces superbes initiatives portées par l'associatif molenbeekois ne soient pas plus généreusement soutenues, mais de manière plus collégiale ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Rekik.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

J'ai compris la question, mais elle est tellement complexe que je vais essayer de donner une réponse simple. Ici, comme vous m'avez qualifié d'Echevin Saint-Nicolas, que je ne suis pas, je suis l'Echevin simplement qui réponds aux demandes dans le cadre de ses compétences aux associations, ce sont des clubs sportifs et les subsides que vous voyez aujourd'hui qui sont relativement limités par rapport aux besoins des associations, et qui correspondent à nos moyens, ces subsides sont octroyés dans le cadre de demandes bien précises, qui se font dans le cadre de mes compétences. Votre demande à vous, qui pourrait être pertinente si un projet est introduit et qu'il touche différentes compétences, à ce moment-là bien évidemment, et nous avons quelques exemples où nous sommes associés avec des Echevins ou avec la Bourgmestre par rapport à ses compétences pour soutenir ensemble un projet bien précis. Mais ici en l'occurrence, ce n'est pas le cas, dans les projets que vous avez cités tout à l'heure et pour lesquels vous avez voté.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

L'excellent projet qui est mené au Sénégal par vous, se limite exclusivement, ne touche en aucun cas ni à l'éducation, ni à la culture, ni à la jeunesse ?

M. l'Echevin El Khannouss :

Est-ce que vous avez compris ce que j'ai dit ?

M. Rekik :

Parfaitement.

M. L'Echevin El Khannouss :

On ne dirait pas dans notre réplique ! Je dis simplement que le subside qui est octroyé correspond à une demande bien précise des associations. Bien évidemment que lorsqu'on travaille dans le cadre d'un projet de coopération au développement, il y a tous ces aspects-là que vous avez évoqués qui sont représentés, mais moi, je n'interviens que dans le sens de mes compétences. J'ai compris ce qu'il vient de dire, mais le problème, c'est qu'il s'adresse par rapport à mes compétences et quand il s'adresse par rapport à mes collègues, par rapport à différentes compétences, il nous est arrivé et je peux prendre des exemples, où nous nous mettons d'accord pour soutenir ensemble des projets bien précis.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Je vous remercie pour votre réponse et je vous rappelle juste que davantage de transversalité et de collégialité, c'est davantage d'efficacité.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Rekik.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

44. Jeunesse - Institut des Ursulines - Projet diversité de la pensée religieuse - Octroi d'un subside exceptionnel.

Jeugd - Ursulineninstituut - Project diversiteit van de de religieuze gedachte - Toekenning van een buitengewone subsidie.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

45. Jeunesse - Subside exceptionnel - Paroisse Saint Charles Borromée - Colonie de vacances.

Jeugd - Toekenning van een buitengewone subsidie - Paroisse Saint Charles Borromée - Zomerkamp.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Je voterai pour évidemment, mais je voudrais simplement savoir s'il s'agit de l'organisation de colonie de vacances pour des jeunes de 5 à 17 ans au cours de laquelle ils reçoivent une formation religieuse, civique, morale et intellectuelle et je voudrais simplement demander si une mosquée ou si une association de musulmans vient et fait la même demande de subsides, est-ce qu'on pourrait leur octroyer ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Il est évident que si une association de scouts musulmans fait la même demande, elle doit être satisfaite. Mais je voudrais faire une remarque qui rejoint en partie celle de Monsieur Rekik parce que sa remarque n'était pas du tout farfelue. Ce soir, on a toute une série de subsides en sport avec des montants qui ne sont pas si petits et puis vous avez une série d'autres subsides en jeunesse où les montants sont beaucoup plus modestes et la fois dernière, c'était pareil. Il y avait beaucoup de projets de grande qualité au niveau jeunesse et j'avais fait la remarque et je pense que Madame Turine n'était pas là quand j'ai fait la remarque, c'était des projets vraiment de grande qualité, qui non seulement touchaient au sport, à la culture, à la valorisation des jeunes, à la valorisation de la commune. Il y a deux événements où je suis passé et vraiment, pour la commune, c'était très chouette, on mélange des publics, on mélange des jeunes, des jeunes de Molenbeek et d'ailleurs, il y avait de la mixité culturelle, sociale, au niveau des genres. Et puis, on donne 500 €, 300 € et c'est là que nous, nous avons l'impression que contrairement à ce qui a été annoncé ici en début de mandature, c'est comme s'il n'y avait pas vraiment de collégialité, comme s'il n'y avait pas vraiment de travail, je vais utiliser l'expression de la Bourgmestre, chacun dans son pré carré. Ici, j'ai l'impression par moment que chacun reste ici dans son pré carré. Vous avez vu que j'ai fait la remarque après avoir approuvé tous les points en sport pour qu'on ne nous accuse pas de ne pas vouloir soutenir certaines activités sportives, loin de moi l'idée de ne pas valoriser les projets sportifs qui sont présentés, c'était l'Echevin des Sports et je sais combien c'est important, mais je pense quand même qu'au niveau jeunesse, on nous a présenté une série de projets aujourd'hui et la fois dernière qui sont vraiment de qualité, et qui remplissent beaucoup de missions et beaucoup d'objectifs et on donne 200, 300 ou 400 € alors qu'à côté de ça, on arrive à donner des 1.000 €, des 1.500 €, enfin 8.000 € au total.

La deuxième remarque que je voudrais faire, je sais que quand on donne un subside extraordinaire, on utilise un article budgétaire. J'ai l'impression qu'on donne beaucoup en extraordinaire, beaucoup plus qu'avant. Donc ça veut dire qu'au plus on donne des subsides extraordinaires, le montant qui reste pour donner des subsides ordinaires, par exemple les subsides annuels qui ne passent pas au Conseil communal, mais qui passent au Collège, ça

veut dire que l'enveloppe diminue. À ma connaissance, les clubs de sport à Molenbeek ne diminuent pas, ils ne font qu'augmenter et donc moi, je me demande comment on fait ? Ici, depuis le début de la mandature, on a tout le temps beaucoup de subsides extraordinaires, je n'ai pas fait le total, on le fera la fois prochaine, mais comment vous faites puisque le montant qui est de 100.000 € je pense, au plus vous donnez de l'extraordinaire, vous allez donner un montant de plus en plus petit à de plus en plus de clubs en ordinaires. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre ? Donc vraiment, il y a ce double problème, cette double difficulté et moi je trouve que c'est problématique, sauf si on répond ce soir.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Je fais une réponse sur le point parce que pour le reste, on pourrait avoir un débat qui serait plutôt un débat de budget ou d'adoption d'un budget général de l'année, avec les grands équilibres que ça peut supposer. En ce qui concerne la politique de la jeunesse, je l'ai dit au dernier Conseil communal où je remplaçais l'Echevine, et les circonstances étaient différentes parce qu'il n'y avait pas d'inondations cette fois-là et il y en a ce soir, les montants qui sont disponibles pour soutenir les organisations de jeunesse et qui ne forment qu'une petite partie de la politique de la jeunesse et de ce qui est fait en général pour les jeunes à Molenbeek, et ce qui est développé dans les différentes compétences et avec parfois d'autres pouvoirs subsidiants même hors budget, les montants ont considérablement augmenté depuis le début de la mandature et ils sont maintenus malgré toutes les difficultés qu'on peut avoir.

Ici, ce subside pour ce séjour d'une trentaine de jeunes âgés de 5 à 17 ans, c'est un subside que nous avons souhaité au sein du collège analyser indépendamment de la nature religieuse de l'association ou de la structure qui le développe. Il ne faut pas penser que ça fait une quelconque différence dans ce cadre aussi. Ce qui est surtout intéressant, dans l'analyse du Collège, c'est qu'une trentaine de jeunes font, grâce à ce subside qui va compléter le budget, vont pouvoir développer des activités cet été. Il n'y a donc pas de discrimination particulière qui puisse être faite ni dans un sens ni dans l'autre, en fonction du fait que c'est une paroisse ou un autre organisme qui le propose, on n'est pas dans le financement des cultes, on est dans une politique de jeunesse.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Monsieur Papadiz, je suis désolé, vous ne vous étiez pas inscrits, je ne peux pas vous donner la parole.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Papadiz :

C'est pour une correction technique dans le texte.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

D'accord, on fera la correction.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je ne fais pas de remarque sur le fond du point qui est présenté, ma remarque est beaucoup plus globale et générale. Je ne vise personne en particulier quand je dis ça et je souhaiterais qu'on puisse en parler au Conseil communal, en Sections réunies ou sous forme d'interpellation s'il le faut, je trouve que maintenant, ça commence à bien faire parce que quasi à chaque Conseil communal, c'est comme ça, il y a une flopée de subsides et moi je suis très inquiet de voir qu'il y a une grande différence entre ce qui est présenté au niveau de la jeunesse et au niveau des sports, et avec cette manne financière qui diminue, et qui en fin d'année va représenter un montant dérisoire par rapport au nombre de clubs. Monsieur Majoros, quand vous dites que ce qui est présenté ici n'est qu'une partie de ce qui est investi au niveau de la jeunesse à Molenbeek, vous n'avez pas tout à fait tort quand vous dites ça, mais Madame Turine, elle n'est pas là, donc je ne vais pas trop insister, mais régulièrement et elle s'exprime en indiquant qu'il a de moins en moins de moyens, qu'elle a des difficultés etc. Donc moi, je veux bien vous entendre, mais c'est l'Echevine de la Jeunesse elle-même qui nous dit, et elle le dit d'ailleurs publiquement, elle a la franchise de le dire et je pense quelle a raison de le dire parce que c'est une réalité, mais moi je pense vraiment, Madame la Bourgmestre, ça avait été annoncé dans votre programme de mandature, vous aviez annoncé que vous alliez mettre de l'ordre dans les subsides avec un règlement, avec une manière de fonctionner et ainsi de suite, et alors là, on est bientôt arrivé aux prochaines élections et on est toujours nulle part là-dedans et je souhaite vraiment qu'on ait un débat, que vous provoquiez une discussion à ce sujet-là ou alors on devra revenir sous forme d'interpellation, mais ce n'est pas le plus efficace.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Monsieur Majoros, je vous remercie pour votre réponse, je souligne que vous ne faites pas de discrimination pour l'octroi de subsides. C'est vrai que soutenir la jeunesse et leurs activités pendant les vacances, c'est très important, mais néanmoins il faut quand même le motiver. Donc à l'occasion, si c'est une association musulmane ou autre qui vient demander des subsides pour un séjour du même type, j'espère que vous la soutiendrez !

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Je vais m'abstenir et j'aimerais bien pouvoir expliquer mon abstention, parce que c'est de l'argent public et j'estime qu'il doit rester dans la neutralité.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame Bastin.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 28 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 28 positieve stemmen, 1 onthouding.

46. Jeunesse - Projet "S'l'âme fait du bien/quartier vert" - Octroi d'un subside exceptionnel.

Jeugd - Project "S'l'âme fait du bien/quartier vert" - Toekenning van een buitengewone subsidie.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

47. Jeunesse - Subside exceptionnel - « Ready or not Lady », projet humanitaire des jeunes de Decock.

Jeugd - Toekenning van een buitengewone subsidie - "Ready or not Lady", humanitair project jeugd Decock.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

En tout cas, bravo pour le soutien et j'insiste ici sur le fait que toutes les initiatives qui permettent justement à des filles de pouvoir justement s'émanciper et se construire à travers une dynamique positive, sont plus qu'opportunes. A la lecture des dynamiques communales, je constate que les filles sont très souvent oubliées et donc, c'est une bonne chose et je vous encourage d'aller dans ce sens !

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 29 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 29 positieve stemmen.

**48. Urbanisme - RC - PPAS 6D mod-bis - Demande d'approbation au gouvernement (Ajouté en séance).
Stedenbouw - RC - Wijziging bijzonder bodembestemmingsplan 6D mod-bis -
Aanvraag tot goedkeuring door regering (Toegevoegd tijdens de zitting).**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Mme Evraud.

Mme Evraud :

Merci Monsieur le Président.

Je veux revenir sur un point dont on a déjà beaucoup parlé, c'est la perte du caractère résidentiel du quartier. Il y a une densification du quartier qui lui est préjudiciable, alors que finalement, les taxes sont toujours aussi élevées. Je suppose qu'à un moment donné, on en tiendra compte. Alors, je voudrais aussi, et le jour est bien choisi, rappeler qu'il y a un vrai problème au niveau de, comment dire, un problème hydrologique, je veux dire qu'il faut tenir compte de la qualité ou de la mauvaise qualité du sol. Et quand on voit les déferlantes qu'on a eues ces derniers temps, j'ai vu que le rapport du bureau d'étude date de 2014 et que le rapport hydrologique date de 2010. On a eu beaucoup de problèmes depuis. Je voulais aussi faire remarquer que les petits commerces et équipements de quartier qui n'ont pas besoin de parking, je trouve ça un peu dommage. Je suppose que cela leur fait perdre des clients et en même temps ça limite les possibilités des clients qui habitent un petit peu plus loin que juste à côté. Je voudrais qu'on demande aussi de faire un endroit pour les transports individuels autres que vélos parce qu'on voit que maintenant de plus en plus qu'il y a d'autres moyens de se déplacer que le vélo ou la voiture, donc, il faudrait peut-être y penser aussi. Et concernant les poubelles, pourquoi est-ce qu'on n'essaierait pas de prévoir d'enfouir des conteneurs comme on l'a prévu pour le projet Brunfaut plutôt que de poser des problèmes de poubelles dans le quartier.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Mme Evraud.

Nous faisons une suspension de séance de dix minutes, un quart d'heure.

*La séance est interrompue 15 minutes.
De zitting wordt voor 15 minuten geschorst.*

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je rouvre la séance et je donne la parole à Monsieur Mahy.

Avant de commencer, je voudrais signaler qu'il y a de graves inondations dans la commune et que donc le Collège a besoin de se libérer rapidement. Si je peux demander à tout le monde de participer à l'accélération du Conseil communal pour leur permettre de se dégager dans le cadre des événements, ce serait bien gentil. J'ai déjà eu l'occasion de parler avec quelques-uns et je les remercie déjà de leur collaboration dans ce cadre-là.

Donc Monsieur Mahy, je vous donne la parole.

M. l'Echevin Mahy :

Alors je vais faire rapidement, vous me connaissez. On a déjà débattu souvent de ce dossier mais je vais revenir quand-même sur deux ou trois points que sont les inondations. On fera bien attention bien-sûr lorsqu'on délivrera les permis, que ce point soit bien suivi et qu'il n'y ait pas de surprises. Et d'ailleurs, le parc, en partie, permettra une sorte de bassin d'orage, c'est l'objectif. Alors, le parking pour les commerces, on estime que les commerces qui vont s'y tenir seront principalement des commerces de proximité et la plupart des gens viendront à pied. Et en ce qui concerne le caractère résidentiel, et bien les logements assurent un caractère résidentiel, rien de plus rien de moins. Il y aura effectivement des mètres-carrés qui seront construits, c'est un droit et le front bâti sera construit, mais le caractère résidentiel sera bien-sûr maintenu.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Mahy

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**49. Urbanisme - RC - Règlement communal d'urbanisme zoné (RCUZ) « Place Communale » – Demande d'approbation au gouvernement. (Ajouté en séance)
Stedenbouw - RC - Zonale gemeentelijke stedenbouwkundige verordening (ZGSV)
"Gemeenteplaats" – Aanvraag tot goedkeuring door regering (Toegevoegd tijdens de zitting)**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous également approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**50. Propriétés communales - Vente des boxes de garage communaux situés boulevard Louis Mettewie, 73-81, en sous-sol du complexe du Domaine Fleuri. (Ajouté en séance)
Gemeentelijke eigendommen - Verkoop van gemeentelijke garageboxen gelegen Louis Mettewielaan 73-81, op de kelderverdieping van het complex van het Fleuridomein. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

51. Affaires juridiques - Survol aérien de Bruxelles - Actions en cessation environnementale introduites par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale - Introduction d'une requête en intervention volontaire - Autorisation d'ester en justice. (Ajouté en séance)

Juridische Zaken - Vluchten boven Brussel - Stakingsvorderingen inzake leefmilieu ingediend door de Regering van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Indiening van een verzoekschrift tot vrijwillige tussenkomst - Toestemming om in recht op te treden. (Toegevoegd tijdens de zitting)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Si on veut rajouter un point sur un élément qui est à l'ordre du jour, puisque nous, on a déposé des interpellations et une motion sur ce même sujet, c'est un peu problématique. Donc moi, je trouve que pour que les choses soient plus raisonnables, il faut joindre l'ensemble éventuellement, et avoir une discussion, mais pas nous demander d'approuver le point qu'on a bien voulu voter en urgence pour vous et puis en fin de Conseil aborder la motion et les interpellations.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Mais Monsieur Ikazban je sais que vous êtes intelligent et donc je suis certain que vous aviez déjà pensé, au fait de faire votre interpellation au moment de votre intervention sur le point.

M. Ikazban :

Monsieur le Président, vous savez, je respecte trop votre autorité, je n'oserais pas, je n'oserais pas imaginer une chose pareille sans votre autorisation.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Eh bien, je vous donne mon autorisation.

M. Ikazban :

Je vous remercie

(Rires - Gelach)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme

M. Van Damme :

Je me joins à la remarque de mon collègue. Cependant, il y a quand même une nuance importante. C'est à dire que nous avons introduit une motion, après le Collège introduit un point, mais ce sera quand même le point qui sera d'abord discuté. Donc, nous réagirons par rapport à un point qui a été inscrit après que notre motion ait été déposée et donc, en quelque sorte, on dénature le débat politique parce que chaque fois que, à la limite

chaque fois que nous déposerons une motion et une interpellation vous pourriez venir avec un point à l'ordre du jour qui prendrait précédent sur notre motion ou interpellation. Je trouve que cette façon de travailler n'est peut-être pas la meilleure, et ce n'est pas très correct déontologiquement.

M. le président, Michel Eylenbosch :

De toute façon, je suppose que pour ce point 51, en ce qui concerne le survol aérien de Bruxelles et les actions en cessation environnementales qui sont introduites par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, pour que les gens sachent de quoi on parle, je vais laisser Madame la Bourgmestre faire son petit point d'introduction par rapport à ce point et la raison pour laquelle il a été introduit en urgence je suppose. Enfin elle va simplement justifier la raison pour laquelle c'est introduit en urgence.

Mme la Bourgmestre :

J'ai demandé la parole, mais n'interprétez pas, s'il vous plaît, laissez-moi la parole, n'interprétez pas ma position.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Il n'y a pas eu de justification.

Mme la Bourgmestre :

J'ai demandé à pouvoir intervenir, merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Monsieur Ikazban, laissez parler Madame la Bourgmestre.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Non, non, ce n'est pas ça, vous allez pouvoir parler et présenter votre texte, je donne simplement la parole à Madame la Bourgmestre pour qu'elle justifie simplement la raison pour laquelle le point a été entré en urgence. Parce que je ne crois pas qu'il y ait là une situation à polémiquer par rapport à votre droit de parole, par rapport à votre interpellation que vous auriez introduite et que vous souhaiteriez développer avant que le point ne soit abordé véritablement par le Conseil. Est-ce qu'on peut s'inscrire dans cette problématique de cette façon-là Madame la Bourgmestre et est-ce que vous donnerez votre réponse sur le sujet après que Monsieur Ikazban et Monsieur Van Damme aient développé leur opinion par rapport à ce qu'ils avaient déposé en termes d'interpellation ?

Mme la Bourgmestre :

Donc, Monsieur le Président, vous me cédez la parole ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Tout à fait.

Mme la Bourgmestre :

Voilà, je voudrais quand même préciser que ce point a été proposé en urgence, mais il l'a été suite à une décision, décision qui a été prise par le Collège des Bourgmestre et Echevins d'ester en justice et de s'associer aux actions des Communes et de la Région bruxelloise concernant le survol de Bruxelles. Donc le point qui vous est présenté ce soir n'a pas été décidé à posteriori à votre motion.

M. Van Damme :

Ça, vous pouvez le dire, mais c'est difficile à prouver.

Mme la Bourgmestre :

Mais il suffit de prendre la date, il a été approuvé le 13 juin en Collège, donc...

M. Van Damme :

Pourquoi il a été introduit en urgence alors, ça il faut me l'expliquer. Franchement, madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je voudrais, je pense que les Conseillers ont eu l'occasion de s'exprimer, je voudrais simplement préciser deux choses que vous avez fait valoir, que nous nous serions calqués sur votre motion. Je dis non puisque, et vous avez accès au BO du Collège, la décision a été prise en collège le 13 juin. Et donc, je pense justement qu'il ne peut pas être question ici de procédures, car il est clair qu'il y a un consensus qui peut se dégager ici au sein du Collège, enfin au sein du Conseil communal sur la question du survol de Bruxelles. Et donc moi, la proposition que je fais, c'est de voir les trois autres points qui ont été introduits en urgence, de revenir ensuite sur la question du survol de Bruxelles et d'associer votre interpellation et le point tel qu'il a été inscrit en urgence, ainsi que les motions qui ont été déposées sur la question et je pense que chacun aura l'occasion de s'exprimer et l'essentiel, c'est d'envoyer un message clair au Fédéral, un message clair à la Région par rapport à cette problématique.

M. le président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme

M. Van Damme :

Madame la Bourgmestre, allez, sur le fond évidemment je vous rejoins. Le plus important, c'est que nous donnions un signal clair, en tant que Conseil communal, de préférence uni, que nous n'acceptons pas le survol de Molenbeek tel qu'il est organisé aujourd'hui. Ça, c'est le fond de l'histoire et moi, je suis même prêt à dire qu'on s'arrête là parce que finalement, c'est ça que nous voulons. La seule chose que je vous dis, c'est que c'est bizarre, si vous dites que vous votez ça le 13 au Collège, que vous devez introduire ce point en urgence le 22, pourquoi il n'était pas à l'ordre du jour ? Ça, il faut me l'expliquer parce que je ne comprends pas.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Voilà, donc moi je précise simplement qu'on a accepté l'introduction des points, de vos points, quatre points en urgence dont celui-là. Donc on avait bien vu de quoi il s'agissait. Simplement, je pense que la bienséance veut qu'on ne mette pas les interpellations et les motions après le point.

Mme la Bourgmestre :

Si vous avez un souci par rapport à cette action...

M. Ikazban :

Non, il ne faut pas inverser les rôles. Tant mieux, l'action est là, on aurait voulu, si elle avait eu lieu avant on n'aurait pas introduit ni interpellations, ni motions. Si les membres de l'opposition ont senti le besoin de faire une interpellation et de présenter une motion, c'est parce qu'on n'a pas vu ça officiellement dans l'ordre du jour du Conseil communal, on n'a pas vu la Commune réagir. On ne va pas épiloguer. Donc moi, je pense que ce qu'a proposé Monsieur le Président tout à l'heure, moi je souscris pleinement, donc je ne vois pas pourquoi on va dévier par rapport à ce qu'a dit le Président tout à l'heure. S'il y avait quatre points et qu'il y a trois points qui peuvent déjà passer maintenant, votre quatrième point pourra être abordé après avoir été passé par nos interpellations.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je vous propose de faire ça maintenant en une seule fois et donc de présenter votre interpellation déjà maintenant et nous continuerons...

Mme la Bourgmestre :

Faisons d'abord les points de l'Urbanisme.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

On fait les points de l'urbanisme d'abord ? Si vous voulez. Alors on fait d'abord le point 48. On fait donc une modification de l'ordre du jour et on mettra le point 51 après, en dernier point du conseil communal et il sera précédé par la présentation de l'interpellation de Monsieur Ikazban. On peut le faire comme ça ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, voilà, comme je l'ai dit tout à l'heure, de toute façon quand mon interpellation avait été introduite et le projet de motion également, il n'y avait pas encore cette décision. A partir du moment où la décision est déposée et prise en compte, on

y souscrit pleinement et donc en ce qui me concerne, je retire mon interpellation et je pense qu'avec mon collègue, on va retirer la motion également et voter ce point 51 parce que je pense qu'il est important qu'ensemble, on puisse défendre les intérêts des Molenbeekois.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan de heer Van Damme.

Dhr Van Damme :

Ja ik sluit mij bij jou aan bij de tussenkomst van mijn collega betreffende de motie die wij ingediend hebben in omdat we natuurlijk heel blij zijn dat de gemeente effectief beslist heeft om in recht te treden samen met het gewest tegen deze overlast en ik denk dat het een probleem is dat we enkel alleen samen kunnen oplossen. Dus ik ben heel blij dat wij hierover, de grenzen heen van meerderheid en oppositie, een akkoord hebben over de noodzaak om naar rechtbank te gaan voor dit probleem.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Dank u mijnheer Van Damme.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

52. Secrétariat communal - Motion déposée par les groupes SP.A, PS et Défi, relative à l'association de la Commune de Molenbeek au procès contre le survol intensif de Bruxelles et en particulier la route du canal (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de groepen SP.A, PS en Défi, betreffende het aansluiting van de gemeente Molenbeek bij de gewestelijke rechtszaken tegen het intensief overvliegen van Brussel en in het bijzonder de kanaalroute. (Aanvullend)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

53. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ikazban, conseiller communal PS, relative au survol de Bruxelles et de Molenbeek en particulier.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ikazban, gemeenteraadslid PS, betreffende de overvliegende vliegtuigen in Brussel en in Molenbeek.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

54. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, Conseiller communal SP.A, concernant l'interview de Monsieur Gypers dans un article paru sur le site web Bruzz.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende het interview van Mijnheer Gypers in een artikel gepubliceerd op de website Bruzz.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, ik ga hier toch twee minuutjes voor nemen, ik denk dat het iets belangrijker is. Dus in een recent interview heeft de schepen Jan Gypers een aantal opmerkelijke uitspraken gedaan. Hij zegt dat hij zijn bevoegdheid mobiliteit afgeeft omwille van 3 redenen. Donc il ne veut plus être Echevin de la Mobilité parce qu'il n'y a pas d'argent pour la Mobilité. Deuxièmement parce qu'il y a un nouveau plan de mobilité et il n'y a pas de majorité pour approuver le nouveau plan de mobilité. Et troisièmement, la police n'exécute pas nos décisions et Molenbeek est prise en otage par la police qui détermine ses propres priorités et donc là, ce sont trois choses que je cite de l'interview qu'a donnée Jan Gypers dans la presse. Donc ce sont quand-même trois choses qui ne sont pas négligeables pour un Echevin qui fait partie d'un Collège et d'une majorité. Et donc, pour moi il y a un problème aussi parce qu'en fait, en quelque sorte Monsieur Gypers dit, Madame la Bourgmestre, que vous ne faites pas votre job. Pour moi, il y a deux possibles interprétations, soit Monsieur Gypers ment, donc soit ce qu'il dit n'est pas correct et donc il ment et alors il le fait peut-être parce qu'il ne veut pas montrer qu'il n'a lui-même pas fait son job comme il fallait, comme il l'a fait lors de la législature passée où il a pointé du doigt le Bourgmestre dans le temps en disant «ce n'est pas ma faute si la Commune est sale, c'est la faute au Bourgmestre». Et donc il fait un peu la même chose, si ça ne va pas en mobilité, c'est la faute du Bourgmestre. Maintenant, c'est la police mais c'est un peu aussi la Bourgmestre. Donc ça, c'est une option, il pointe du doigt d'autres gens pour éviter qu'il ne soit lui-même pris pour responsable. Deuxième interprétation possible, c'est qu'il a raison, ce qu'il dit est vrai et alors cela voudrait dire qu'il n'y a pas d'argent pour la mobilité, que la majorité ne veut pas de nouveau plan de la mobilité, et que la Commune est prise en otage par la police qui détermine ses propres priorités. Alors si tel est le cas, cela voudrait dire que vous, Madame la Bourgmestre, vous ne faites pas votre job comme il faut parce que c'est vous la patronne de la police, évidemment avec le Collège de police, mais c'est vous qui présidez si je ne me trompe pas et donc ma question c'est : que pensez-vous de ce que l'Echevin a dit et est-ce que vous trouvez que c'est normal qu'un Echevin de votre Collège dise des choses pareilles dans la presse ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Voilà, moi, concernant les trois questions que vous soulevez, moi je peux vous répondre pour les priorités. En ce qui concerne les priorités de la police, elles sont très claires. En effet, vous savez que Bruxelles a été la cible d'attaques terroristes, que Molenbeek a subi plusieurs dizaines de perquisitions et qu'on a vécu une situation tout à fait

particulière. Et donc, c'est vrai que nous avons ces derniers mois, en concertation avec le chef de corps, mis la priorité sur la lutte contre le terrorisme. En tout cas, nous avons été sollicités pour accompagner la police fédérale dans le cadre de ces opérations, et aujourd'hui nous mettons aussi l'accent dans la lutte contre la délinquance puisque l'on sait qu'il y a une proximité entre cette délinquance et des réseaux, contre une proximité qui existe aussi par rapport à certains lieux et individus en lien avec le radicalisme et donc la priorité c'est évidemment de revenir à un climat de sécurité. Et voilà, c'est la mission prioritaire, mais cela n'empêche pas, et je peux vous l'assurer, que la police continue toutes ses activités et notamment, comme vous avez pointé la question du contrôle du stationnement notamment sur la Place communale, je peux vous assurer et ce, chiffres à l'appui, que des opérations de contrôle ont été menées concernant ces véhicules puisqu'en 2015 il y a eu 1.000 amendes administratives qui ont été enregistrées pour la Place communale et 984 pour la chaussée de Gand. Pour le mois de janvier au mois de mai 2016, il y a eu 225 amendes administratives et 437 pour la chaussée de Gand. Voilà, la police est bien présente, et moi qui fréquente beaucoup la Place communale, je peux vous assurer que tous les jours de la semaine celle-ci est souvent libre de tout véhicule et que parfois le week-end ou en soirée surtout, c'est vrai qu'il y a des véhicules qui se garent notamment pour aller à des activités qui sont à proximité de la Place communale. Donc, voilà, pour moi, en ce qui concerne la police, la réponse est très claire.

En ce qui concerne la mobilité, de ce que j'ai pu comprendre, l'intervention de l'Echevin concernait essentiellement la politique de mobilité en ce qui concerne la chaussée de Gand et ses alentours et pas du tout la commune de Molenbeek. Et nous, nous avons décidé, parce que nous sommes consensuels et proactifs, en tout cas nous avons décidé de nous inscrire dans le plan régional de mobilité parce que c'est vrai que la concertation à cet égard est importante et que nous attendons des avancées de la part de la Région et des propositions concrètes de la part de la Région pour faire avancer la question de la mobilité dans notre commune.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Oui, Madame la Bourgmestre, c'est très marrant votre dernière phrase parce ce qu'en fait, vous dites que l'Echevin ne parlait pas de la commune, mais qu'il parlait de la Région, de la politique de la Région. C'est très marrant parce que je viens de vous le citer, littéralement, je n'invente pas : « la police n'exécute pas nos décisions, un, et, deux, Molenbeek est prise en otage par la police qui fait ses propres priorités ». Donc c'est clair que l'Echevin de la Mobilité ne parlait pas de la Région, mais il parlait bel et bien de la Commune et de la police. Et donc, quand je vous entends, vous dites que toutes ces choses-là sont incorrectes et alors je vous demande : est-ce que vous pouvez continuer à fonctionner avec un Echevin qui dit vraiment du tout et n'importe quoi dans la presse, qui vous attaque personnellement dans la presse parce que vous êtes la responsable de la police et qu'il dit que vous n'avez rien à dire à la police ? Je trouve que c'est quand-même assez étonnant et je me demande comment vous réglez ça en interne.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci monsieur Van Damme. L'incident est clos.

55. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ait Jeddig, conseiller communal ISLAM, relative à la dernière édition du Molenbeek Info. (Complémentaire) Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, gemeenteraadslid ISLAM, betreffende de laatste editie van de Molenbeek Info. (Aanvullend)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Monsieur Ait Jeddig, vous avez une interpellation qui est relative à la dernière édition du Molenbeek Info. Est-ce que vous nous autorisez à vous faire une réponse écrite ? Ou, non, allez-y si vous voulez le faire, allez-y. Je n'ai pas de problème, c'est une interpellation, c'est vous qui décidez, ce n'est pas nous.

M. Ait Jeddig :

Je pose la question et vous me faites une réponse écrite si vous voulez.

(Rires - Gelach)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

C'est une proposition que je vous fais, c'est à vous de choisir si vous voulez accepter une réponse écrite ou si vous voulez développer votre interpellation, il n'y a pas de souci.

M. Ait Jeddig :

Ok, voilà, dans le Molenbeek Info, enfin avant ça je voudrais remercier ceux qui ont organisé la rupture du jeûne de ce soir et celle de notre paroisse.

Alors, dans le Molenbeek Info de juin-juillet 2016, une importante partie est réservée à la célébration des 10 ans de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de notre commune. Tous les partis moins un, le parti Islam, ont eu la possibilité de s'exprimer à ce sujet. Il va sans dire que le journal est une vitrine des partis politiques de la majorité. Néanmoins, dans cette publication, une rubrique a été réservée aux commentaires des différents partis politiques de l'opposition. Alors voilà, pouvez-vous me dire, ou me confirmer, s'il a été convenu avec les partis de l'opposition qu'une rubrique dans le journal sera régulièrement consacrée aux commentaires de ces partis, donc existe-t-il un tel accord ? Dans ce cas, pourquoi ne pas en avoir informé le Conseiller communal Islam et ne pas lui avoir proposé de participer ? Alors s'il ne s'agissait que de permettre aux partis de l'opposition de s'exprimer que de manière exceptionnelle dans ce numéro de juin-juillet 2016 pour les 10 ans de la MCCS, pour quel motif ne pas avoir permis au parti Islam de s'exprimer dans cette publication ? Donc, j'aimerais bien avoir quelques éclaircissements.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Très rapidement Monsieur Ait Jeddig, j'étais surprise par la question parce que le journal communal existe depuis de nombreuses années et vous semblez le découvrir aujourd'hui en parlant de l'édition concernant la culture et les 10 ans de la Maison des

Cultures et de la Cohésion Sociale. Donc, c'est vrai que cette tribune donne la parole aux partis politiques démocratiques, majorité comme opposition, mais je voudrais vous dire que si Islam n'a pas été invité par le Collège à disposer d'une tribune, c'est parce que c'est un choix qui est tout à fait assumé, choix qui est assumé tel qu'il a été fait précédemment pour d'autres partis. Je pense que, en votre qualité de Conseiller communal, vous avez bien entendu la liberté de parole dans cette enceinte, mais nous ne souhaitons pas ouvrir le journal communal au parti Islam parce qu'il y a dans votre programme politique des idées qui sont contraires aux libertés fondamentales et aux valeurs partagées par l'ensemble des partis politiques démocratiques. Donc, il me semble qu'un parti comme le vôtre qui se définit lui-même pro-charia, qui ne sépare pas le politique du religieux, dont certains mandataires, en tout cas des mandataires, ne veulent pas serrer la main des femmes, eh bien, à notre sens, c'est problématique. Et donc, je ne souhaite pas polémiquer, je pourrais le faire en vous rappelant les propos qui ont été tenus par un de vos conseillers dans une autre commune, qu'il avait tenus justement après les élections communales de 2012 où il a été très clair par rapport à la position que souhaitait occuper l'Islam dans le paysage politique, culturel et social de ce pays. Et donc voilà, pour nous, tant que votre parti ne clarifie pas ses positions par rapport à des valeurs fondamentales telles que l'égalité de l'homme et de la femme, le respect de toutes les religions et des opinions philosophiques, la suprématie de notre constitution, eh bien nous considérons qu'il n'est pas nécessaire que vous disposiez d'une tribune. Alors, je vous précise que cette décision ne va absolument pas à votre rencontre. Donc ce n'est absolument pas vous qui êtes visé par cette décision parce que vous, vous intervenez au Conseil communal et d'une façon générale, on peut considérer que vous êtes, enfin moi je n'ai pas à porter jugement sur vos interventions, mais vous apportez parfois des interventions qui sont constructives et vous êtes bien présent mais voilà, ce n'est pas contre vous, c'est contre la formation politique que vous représentez. Et j'ajouterais même à titre personnel que l'appellation de votre parti, en vous appropriant le nom Islam, à mon sens pose problème parce qu'il s'agit d'une injustice qui est faite à la religion musulmane et aux milliers, aux millions de musulmans qui ne partagent pas vos opinions politiques.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci d'avoir clarifié les choses, d'avoir donné vos opinions. Islam représente de nombreux citoyens et on s'inscrit dans les valeurs de la religion de l'Islam qui sont des valeurs, contrairement à ce que vous dites, tolérantes, d'ouverture, et cela a toujours été le cas depuis l'avènement de l'Islam. Et l'Islam vient du fond des temps. Simplement, il y a des déviations qui ont été faites et je condamne absolument toutes ces déviations qui sont totalitaires, qui sont contre je dirais les règles en cours, parce que l'humain a ses choix, il a ses convictions, différentes convictions, et donc, si vous pensez à la formation politique, en fait je suis dans la formation politique, je représente Islam, mais en même temps je participe aussi à disons, à écrire votre ligne politique. Et donc on sait très bien que tout le monde n'adhère pas à nos valeurs, mais on retrouve nos valeurs transversales un peu dans tous les partis, dans toutes les tendances. Donc c'est comme cela qu'on conçoit nous l'Islam et rien à voir avec ce qu'on montre à la télévision, ces coupeurs de mains ou de têtes, rien à voir avec ça, nous sommes un Islam ancré en Belgique et avec le respect. D'ailleurs on a prêté serment, j'ai prêté serment, et donc je respecte les valeurs de mon pays, parce que c'est mon pays puisque j'ai grandi ici et donc je connais l'histoire de mon pays, j'ai fêté la victoire hier de notre équipe, j'étais très content. Donc voilà, je suis quand-même un peu déçu qu'on

ne nous donne pas justement, à travers ce que vous avez permis aux autres partis politiques lors de cette publication, justement, de donner...

Ecoutez, laissez-moi terminer, juste une minute, vous laissez bien déborder les autres, cette vitrine dont je parle, de donner justement l'occasion à Islam de donner son opinion par rapport à ces faits culturels etc., donc de montrer vraiment que l'Islam ce n'est pas ce qu'on croit et ce qu'on veut nous faire croire. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

56. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vossaert, conseiller communal Défi, relative à l'entretien du stade Edmond Machtens et à l'avenir du White Star. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Vossaert, gemeenteraadslid Défi, betreffende het onderhoud van het Edmond Machtensstadium en de toekomst van White star. (Aanvullend)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

57. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Dekens, conseillère communal SP.A, relative aux propriétés communales occupées par la Mission Locale et par Molenbeek Formation. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Dekens, gemeenteraadslid SP.A, betreffende de gemeentelijke eigendommen bezet door Mission Locale en Molenbeek Formation. (Aanvullend)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Ik geef het woord aan mevrouw Dekens.

Mvr. Dekens :

Ik zal een verkorte versie doen op uw vraag. Dus, vorige week dinsdag hadden wij raad van bestuur van de Mission Locale in Molenbeek Formation en ik zit daar niet alleen, ik zit daar samen met mevrouw Evraud, met mevrouw Bastin, met mijnheer El Khannouss, rond de tafel met een aantal andere mensen en tot onze grote verbazing komt daar een dossier op tafel waar het blijkt dat eigenlijk heel wat van de gebouwen waarin de Mission Locale in Molenbeek Formation dagelijks werkt, en dus ook mensen te eten geeft, want sommige zijn sociale restaurants « les Uns et les Autres », « l'After » waar dagelijks mensen komen eten. Dat daar dus grote problemen zijn inzake veiligheid, brandveiligheid, noodverlichting die niet werken, elektriciteitskasten die niet goed zijn afgesloten, branddeuren die niet meer dichtgaan enz... Ik weet, er zijn ook een aantal zaken die eerder gelinked zijn aan de huurder, dat er problemen zijn met de oven van de keuken en zo, ok, dat is dan eerder aan ons om daar iets aan te doen maar wat betreft de staat van de gemeentelijke gebouwen is dat toch eerder de gemeente die daarvoor moet tussenkomen en de nodige werken doen om dit zo vlug mogelijk in orde te zetten te meer omdat ook onze Mission Locale en Molenbeek Formation die geven heel wat opleiding aan mensen. Mensen gaan daar eten, appreciëren dat ze daar voor een goedkoop tarief kunnen eten, dat we

moeten voor zorgen dat dat kan blijven verder gaan en dat mensen daar kunnen blijven komen en zeker veilig. Dus ik wou vragen, mijnheer Majoros als bevoegde schepen, wat u hieraan schikt te doen ?

M. Le Président, Michel Eylenbosch :

Dank u Mevrouw Dekens.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre, pardon, à Monsieur Majoros, excusez-moi.

Oui, Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Excusez-moi, moi je contribue à ce qu'on termine très vite ce conseil, cette dernière intervention, simplement, avec ce que vient de dire Tania Dekens, et puis, j'ai eu l'occasion aussi de lire dans la presse les interventions des uns et des autres par rapport aux uns et aux autres, voilà, justement c'est un jeu de mots involontaire. Non, ce qui m'inquiète c'est la chose suivante : c'est qu'il y a apparemment de gros problèmes de sécurité. Aujourd'hui, moi je ne cherche pas à savoir qui est le responsable, je pense qu'on a tous une responsabilité, c'est la Commune, c'est la Missions Locale, il y a des rapports où il est indiqué des dangers de mort. Moi je voulais savoir simplement, est-ce que ce sont ces raisons-là, notamment, qui ont poussé à la fermeture du restaurant au Centre Communautaire Maritime ? C'est bien, tout le monde dit « non » de la tête, mais moi j'aimerais bien savoir si c'est ça ou pas et que ce soit le cas ou non j'aimerais bien savoir : que fait-on, que va-t-on faire des quatre équivalents temps-plein, de l'article 60, du chef de cuisine, notamment, j'allais dire du coordinateur, mais le coordinateur a été licencié apparemment et que va-t-on faire du personnel qui reste ? Est-ce qu'il va rester en rade, est-ce qu'il va être licencié, il y en a certains qui terminaient leur contrat déterminé renouvelable bientôt, est-ce que c'est normal d'attendre si tard pour des gens qui ont presque tous des familles à nourrir ? Voilà, donc moi j'embraie là-dessus très rapidement parce que j'ai vraiment une inquiétude par rapport à ce personnel et à l'avenir de ce restaurant.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, avant de répondre une petite mise au point s'impose. Bien sûr, contrairement à ce qui a pu être dit, bien sûr que la question de la sécurité tant des stagiaires que du personnel de la Mission Locale de Molenbeek Formation ainsi que des personnes qui fréquentent les différents restaurants sociaux, et dont je fais partie, comme d'autres membres de ce Conseil communal font partie des préoccupations de ce collège, que ce soit pour les Uns et les Autres, l'After ou le Maritime, afin de rendre leurs services tant aux travailleurs qu'aux usagers. Ces différents restaurants bien sûr bénéficient de locaux qui sont situés dans différents biens communaux. La mise à disposition de ces locaux à la Mission Locale, régie par une série de conventions qui stipulent très clairement déjà aujourd'hui des droits et devoirs des occupants ainsi que les droits et devoirs du bailleur qu'est la Commune. Ces textes sont connus des services communaux et j'imagine de l'ensemble des membres du conseil d'administration de la Mission Locale. Je peux vous en donner copie, j'ai pris l'exemplaire avec moi si c'était nécessaire. Je voulais réexpliquer ça

parce qu'on a parfois tendance, en tout cas dans les interventions un peu spectaculaires qu'on a pu lire dans la presse, on aurait tendance à dire que pour la Mission Locale, il suffirait de faire la liste des problèmes et de l'envoyer à la Commune qui devrait tout régler. Ce n'est évidemment pas comme ça que cela se passe, puisque comme dans toute occupation, il y a des choses qui sont prévues pour être à réaliser par l'occupant. Il y a d'ailleurs une réunion qui est prévue la semaine prochaine à ce sujet et qui permettra de relire ensemble ce qui est prévu dans le contrat notamment dans l'article 10, les différents articles 10 du contrat et qui prévoient notamment que le maintien des lieux en l'état, ça relève de l'occupant de la même manière que l'entretien des différentes infrastructures, des appareils de chauffage, de l'eau, des coûts de réparations qui seraient occasionnés par l'usage normal des appareils, des appareils de base, pas le four etc... Cela, ça relève de l'occupant, la même chose pour le détartrage, pour ce qui est la conséquence de vols ou bien de vandalisme, tout ça c'est noir sur blanc de la responsabilité de l'occupant, c'est comme ça dans l'ensemble des conventions qui ont été signées à l'époque, dans les années 2000. C'est quelque chose d'assez classique et la réunion qu'on aura permettra éventuellement de réexpliquer et aussi de vérifier s'il y a encore des choses qui doivent être éclaircies. Ce qui est clair, c'est qu'il y a une volonté du Collège comme de la Commune, des Propriétés communales comme du service des Travaux publics, ensemble, d'arriver à trouver des solutions en sachant qu'il y a encore une fois une série de choses qui ne sont pas du tout du ressort de la Commune. Comme dans votre interpellation vous parlez de four qui ne fonctionne plus, ou quand on évoque une cuisine qui ne serait plus au goût du jour ou qui ne correspondrait pas, ce n'est évidemment pas à la Commune que de devoir le gérer. Toujours est-il que la réunion la semaine prochaine permettra d'expliquer tout ça, et de la même manière, le Collège pourra, si la Mission Locale se trouvait en difficulté pour réaliser l'une ou l'autre chose, trouver des solutions transitoires comme de dégager éventuellement des devis qui feraient l'objet d'un arbitrage politique par la suite. Mais la volonté de faire en sorte d'arriver à réparer ces problèmes et faire en sorte que les lieux soient correctement entretenus est bien là et on espère qu'on pourra continuer à acheter sandwiches et autre repas avec l'ensemble des citoyens dans ces différents restaurants c'est sûr. Merci de votre attention.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Monsieur le Président, en complément de ce qui vient d'être dit, bien évidemment les difficultés qui ont été relayées dans la presse par rapport à plusieurs de nos infrastructures, c'est une réalité que nous vivons depuis plusieurs années. Il est vrai qu'il était de tradition que la Commune intervenait régulièrement par rapport à certains problèmes techniques qui incombaient aux locataires, d'ailleurs mais il y avait une certaine pratique qui était d'actualité et qui aujourd'hui nécessite, je pense, et mon collègue Karim Majoros l'a rappelé, une réunion de clarification de savoir qui fait quoi dans nos infrastructures et le plus rapidement possible parce qu'il y a une situation qui nécessite des interventions immédiates pour pouvoir sécuriser, je pense, aussi bien le personnel que les gens qui fréquentent les infrastructures.

Pour répondre à la question que vous avez posée Monsieur Ikazban, la décision de mettre fin à cette activité qui se déroule ici au Centre Communautaire Maritime, la fameuse cafeteria, est une décision qui déjà avait été évoquée il y a plus de trois ans. Même déjà sous la fin de l'ancienne législature, on s'interrogeait de savoir si on pérennisait l'activité ou pas parce qu'économiquement, en sachant que c'est un projet d'économie sociale qui n'a

pas pour vocation de faire des bénéfices bien évidemment, on n'arrivait même pas à avoir un équilibre financier et aujourd'hui nous sommes dans une situation où vraiment nous n'avons plus le choix. C'est une décision qui a été prise de manière consensuelle avec tous les membres du conseil d'administration, dont d'ailleurs est membre Paulette Piquard, au vu des chiffres qui indiquent que plus nous continuons dans cette voie-là, plus nous risquons de mettre en difficulté l'ensemble de la structure, parce que ce déficit était couvert régulièrement par les recettes de l'After et nous ne pouvons plus continuer dans ce sens-là bien évidemment. Il est clair que l'ensemble du personnel, à part le coordinateur qui était, je dirais, une personne qui était payée sur fonds propres, l'ensemble des personnes qui travaillent dans les différents statuts sera transféré dans les deux autres structures et plus particulièrement vers le restaurant Les Uns et les Autres parce que, là, il y a un besoin de développer plus, je dirais, l'activité au vu des demandes nombreuses qui sont faites au niveau de cette structure-là.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin.

Monsieur Ikazban, enfin c'est madame Dekens d'abord et ensuite vous si vous le voulez bien.

Je donne la parole à madame Dekens.

Mme Dekens :

Je voulais juste remercier l'Echevin pour le fait qu'il veut s'y mettre, ça je retiens de votre réponse; que vous êtes prêt à rencontrer les membres du conseil d'administration qui s'en occupent pour essayer de clarifier les choses, sur qui doit faire quoi. Parce qu'en fait, vous êtes directement responsable de certains problèmes structurels du bâtiment, mais indirectement en tant que Collège vous avez quand-même raboté l'allocation communale aussi de la Mission Locale de Molenbeek Formation dans le cadre des épargnes que vous faites. C'est une structure quand-même qui fait je pense du bon travail qui essaie d'aider nos jeunes et toute personne sans emploi vers des formations et de les remettre au travail. Et donc, ok, c'est bien je pense aussi qu'il y ait une ouverture et que vous allez peut-être les aider aussi pour des choses qu'eux devraient réparer parce que, voilà, l'argent ça ne tombe pas du ciel, ils font le maximum avec le personnel qu'il y a pour aller chercher des sous partout et pour essayer d'obtenir des buffets, des weekends, des soirs etc., pour rentrer des sous et donc je pense que là aussi il y a quand-même une responsabilité de ce Collège d'essayer aussi de les aider, avec le minimum d'argent que vous y mettez encore, d'arriver au bout et de continuer leur bon travail. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Dank u Mevrouw Dekens. L'incident est clos. Pardon, oui, Monsieur Ikazban, j'allais vous oublier.

M. Ikazban :

J'ai bien entendu, je vous remercie je vais là préciser que, mis à part le coordinateur, tous les autres membres du personnel seront transférés, mais transférés jusqu'à la fin de leur contrat déterminé dans un mois ou deux ou ils vont pouvoir continuer ?

M. l'Echevin El Khannouss :

Non, ils vont pouvoir continuer.

M. Ikazban :

Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban. L'incident est clos. Je clos ici la séance publique et nous allons faire le huis clos dans une minute. Si je peux demander aux personnes de bien vouloir quitter la salle. La séance est levée, de zitting is opgeheven.